



Le printemps du siffleur



Photo : Jules Fouarge
Pouillot siffleur
(*Phylloscopus sibilatrix*)

Chroniques ornithos mars-mai 2008

La sablière de
Mont-Saint-Guibert

Les bergeronnettes
du BW



Edito

Il me semble nécessaire d'éveiller l'attention de nos lecteurs sur un point important de l'actualité de ces dernières semaines : Natura 2000. Ce terme semblait pouvoir permettre aux naturalistes les espoirs les plus grands il y a quelques années de cela, lorsque l'Union européenne lança ce programme qui avait pour ambition, à l'échelle de l'Europe, de mettre en place un réseau écologique en vue de préserver la biodiversité de notre continent et de ses mers. Ce réseau, dont les fondements sont issus de deux directives européennes : la directive « Oiseaux » (1979) et la directive « Habitats » (1992), devait être effectif en l'an 2000, d'où son nom. Mais nous sommes bien loin du compte !

En Région wallonne, la sélection des sites n'a réellement débuté qu'en 2002, après que la Région ait été menacée de perdre d'importants subsides européens si elle ne prenait pas les choses correctement en main. Cette sélection s'est poursuivie jusqu'en 2005. Le réseau actuel, composé de 240 sites et d'une superficie totale de 221 000 ha, représente 13% du territoire wallon. Au moment d'écrire ces lignes, les premiers arrêtés de désignation sont sur le point d'être adoptés par le Gouvernement wallon pour 8 sites pilotes. Ces arrêtés seront les véritables plans de gestion des sites Natura 2000 car ils précisent, entre autres, la répartition des habitats au sein du site, les objectifs de conservation et le régime de protection spécifique à chaque unité de gestion au sein du site.

On devrait se réjouir de voir enfin aboutir ces premiers arrêtés de désignation car ce sont les véritables outils de mise en œuvre concrète de Natura 2000. Mais..., parce qu'il y a un mais, il apparaît, après analyse, que ceux-ci seront totalement insuffisants pour assurer une protection et une gestion optimales des sites et atteindre l'objectif d'arrêt du déclin de la biodiversité. En cause, principalement, le lobbying des différents secteurs socio-économiques concernés (agriculteurs, forestiers, propriétaires fonciers, etc.) et le manque d'ambition des politiques qui se veulent trop consensuelles.

En effet, lorsqu'on examine ces projets d'arrêtés, on constate qu'aucune mesure de restauration ne semble être envisagée, que des opérations de gestion ne seront dans la plupart des cas entreprises que de manière volontaire de la part des propriétaires et que le régime de protection est pour le moins peu contraignant et peu apte à préserver les habitats et espèces sensibles aux perturbations humaines. Pire, il est prévu de faramineux subsides et indemnités pour les propriétaires en Natura 2000 (suppression des droits de succession, du précompte immobilier, indemnités à l'hectare, subsides à la gestion, etc.) sans que l'on puisse vraiment parler d'un avantage pour la nature. Cette subsidiation pourrait s'apparenter à un gigantesque détournement de fonds au départ des budgets wallon et européen affectés à la conservation de la nature vers le portefeuille des propriétaires fonciers. En tant que protecteur de la nature, il est de notre devoir d'agir contre cet état de fait. Une des façons accessibles à tous est de réagir aux nombreuses enquêtes publiques qui se tiendront dans les mois à venir, lorsque les lots successifs d'arrêtés de désignation concernant les 232 sites restants sortiront des cartons de la Région wallonne !

Après ce petit billet d'humeur, et pour en revenir à nos bruants (wallons), je ne résiste pas à l'envie de vous faire partager un des nombreux retours encourageants que l'équipe de rédaction du Bruant Wallon a reçu de la part d'une de nos lectrices :

- « *Formidable cette revue!*
- a. *Elle me donne terriblement envie de partager mes observations: je viens de m'inscrire sur www.observations.be.*
 - b. *Elle m'encourage à ne pas aller observer les oiseaux loin de chez moi, alors que j'ai toute cette richesse au bout de mon jardin ou presque!*
 - c. *Quelle chance de découvrir des nouveaux sites d'observations à deux pas de chez moi!*
 - d. *Quel programme de sorties à deux pas de chez moi!* ».

La tâche de l'équipe de rédaction est à présent bien rude : faire en sorte que vous goûtiez ce deuxième numéro du Bruant Wallon à l'égal du premier. Dans celui-ci, après les chroniques du printemps 2008, nous nous intéresserons de près aux bergeronnettes et à leurs sous-espèces pour nous rendre ensuite dans un site de grand intérêt biologique : la Sablière de Mont-Saint-Guibert, bien connue pour sa colonie d'Hirondelles de rivage. Après cela, nous nous rappellerons l'étonnante réapparition de chanteurs de Pouillots siffleurs dans nos bois brabançons au printemps 2008 et ferons le point sur le programme de chaînes de points d'écoute.

Bonne lecture !

Julien TAYMANS
Ornitho brabançon
Président de la Régionale Natagora BW

Sommaire

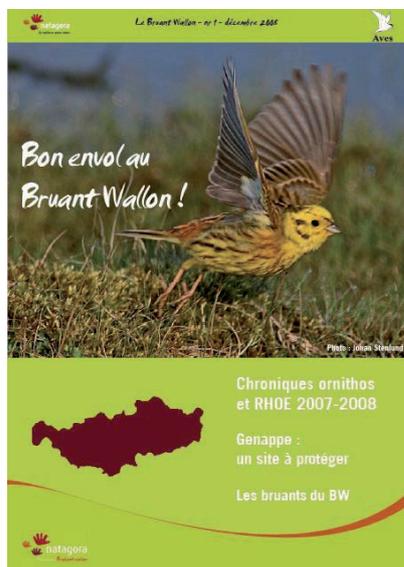
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon mars 2008 – mai 2008.....	page 3
Les oiseaux de chez nous : les bergeronnettes ..	page 20
Les sites de grand intérêt biologique du Brabant wallon: la sablière de Mont-Saint-Guibert.....	page 25
Cela s'est passé près de chez vous : le retour du siffleur ?.....	page 29
Ornitho de saison : les points d'écoute.....	page 30
Focus assoc' : Birds bay.....	page 31
Page conseils.....	page 32
Agenda.....	page 33

L'équipe de rédaction :

Bernard Danhaive, Nicolas Dutoit, Philippe Hermand, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, François Paulus, Vincent Rasson et Julien Taymans
Mise en page : Hervé Paques

Vous avez raté le premier numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu ! Il est toujours disponible gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW (http://www.natagora.be/files/author/julien.taymans/Chroniques_Bruant_Wallon_01.pdf).



Le saviez-vous ?

T. Maniquet

Qui d'entre nous, entendant le cri d'alarme d'un merle, n'a pas levé la tête, cherchant à repérer l'épervier cherchant à surprendre par le dessus d'une haie ou d'un bosquet l'un ou l'autre petit passereau ?

Ce message qu'envoie le merle, nous ne sommes pas les seuls à le percevoir. Ainsi, son cri engendre la fuite ou à tout le moins met en alerte non seulement ses congénères, mais aussi d'autres espèces de passereaux. Sa réaction semble donc comprise, au-delà de son espèce. C'est ainsi que l'étude des sonogrammes de différentes espèces a par exemple démontré que les cris d'alarme du merle étaient proches de ceux de la Mésange charbonnière (*Parus major*), de la Mésange bleue (*Parus caeruleus*), du Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), etc.

Les cris ont donc évolué dans la même direction (évolution convergente), créant ainsi une espèce de langue universelle permettant d'autant mieux d'échapper aux prédateurs. Certes, le merle n'a pas voulu prévenir les autres (il n'en tire lui-même aucun avantage), mais il bénéficie des cris d'alarme des autres. Ainsi, la pression sélective a conduit à faire converger les cris d'espèces différentes soumises aux menaces des mêmes prédateurs.

Autre caractéristique du cri alarme, il s'agit d'un son pur qui dure longtemps et qui de ce fait est difficile à localiser. Ainsi le « guetteur » qui le premier a repéré le rapace et qui permet aux autres de fuir ne se met pas lui-même particulièrement en danger, car il est difficile à localiser.

Le saviez-vous ?

Source : V. ALBOUYI-E. BALANCA, Oiseaux prédateurs, Chasseurs, pêcheurs, charognards et pirates, Paris, Flammarion, 2004

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon Mars – Mai 2008

Rédacteurs : B. Danhaive, N. Dutoit, P. Hermand, C. Huyghebaert, T. Maniquet, F. Paulus, V. Rasson et J. Taymans ; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau, O. Poncin et P. Vandevondele.

Le mois de mars 2008 se caractérisa par « un excès très exceptionnel du total des précipitations et un déficit très anormal de la durée d'ensoleillement ». Après un mois d'avril relativement normal sur le plan météorologique, le mois de mai nous gratifia d'une température moyenne très élevée pour la saison.

De belles concentrations d'Anatidés en fin d'hivernage ou en halte migratoire furent notées en mars et avril sur certains sites comme l'étang de Gastuche (Tadorne de Belon) et les décanteurs de Genappe (Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Fuligule morillon).

Remarquable aussi fut le nombre de mentions du Busard Saint-Martin (35 !) durant la période couverte par ces chroniques.

Parmi les migrateurs pré-nuptiaux, quelques espèces rares pour la région furent observées. Citons un Héron pourpré à Sart-Dames-Avelines, une Cigogne noire à Court-Saint-Etienne, un Grand Gravelot dans la plaine de Ramillies-Offus, un Courlis corlieu à Nil-Saint-Martin, et surtout une Bernache cravant à la sablière de Mont-Saint-Guibert.

Ce site de grand intérêt biologique (qui fait l'objet d'un article dans le présent numéro du Bruant Wallon) accueillit à nouveau la plus grande colonie d'Hirondelles de rivage en Wallonie avec un nombre record de 520 terriers. Pour poursuivre sur le thème de la nidification, relevons aussi la reproduction du Grand-duc d'Europe dans le centre de la province, le retour du Huitrier pie dans le zoning industriel de Nivelles sur un site où il nicha en 2007, le cantonnement d'un couple de Tariers pâtres à Chaumont-Gistoux et la présence à Nodebais d'un mâle chanteur de Gorgebleue à miroir blanc durant la seconde quinzaine de mai (© Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique - IRScNB).

Finalement, l'évènement le plus marquant de ce printemps fut le retour du Pouillot siffleur en forêt de Soignes et dans le Bois de Lauzelle notamment (voir l'article à ce sujet). A côté de ce « revenant », il y a aussi malheureusement des espèces dont la raréfaction se confirme, comme le Coucou gris.

Observations détaillées

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : observations d'individus isolés ou en petits nombres durant toute la période couverte par la chronique sur les sites habituels : décanteurs de Genappe (jusqu'à 7 ex. le 27/05), Nysdam à La Hulpe, Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, Chaumont-Gistoux, réserve provinciale à Gentissart, Grand Cortil à Rosières, Corroy-le-Grand, Grez-Doiceau. Observations insolites début avril (du 06/04 au 10/04 et le 29/4) de Grèbes castagneux (jusqu'à 4 ex.) dans une prairie inondée à Nil-Saint-Martin. Plusieurs chanteurs en avril et mai aux décanteurs de Genappe. Un cas de nidification y est noté le 24/05.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : est présent sur les sites de Nysdam à La Hulpe (4 ex. le 16/03), Gastuche à Wavre (6 ex. le 22/03), 7 Fontaines à Braine-l'Alleud (4 ex. le 31/03), Grand Cortil à Rosières (4 ex. le 24/05), Grez-Doiceau (6 ex. le 09/03) et à la réserve provinciale de Gentissart (6 ex. le 11/05). Aucune mention ailleurs en Brabant wallon. Deux cas de nidification le 31/03 à Braine-l'Alleud (7 Fontaines).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : un ex. en plumage nuptial est observé les 22, 23 et 24/05 aux décanteurs de Genappe.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : est observé aux décanteurs de Genappe, à Gastuche, Braine l'Alleud, Gentissart et la Hulpe (Nysdam et Grand Etang) avec un maximum de 11 ex. le 16/03 à la Hulpe et 8 ex. le 26/03 à Gastuche et le 12/04 à Genappe. Plus aucune mention après le 11/05.

Grande Aigrette (*Casmoderius albus*) : 3 mentions de l'espèce durant la période considérée : 1 ex. le 13/03 à Rixensart (près du Coucou), 1 ex. le 22/03 à Petit-Rosière et 1 ex. le 24/05 à Nethen.



Photo : Stephan Peten

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : le bilan au 22/04 de la nidification à la héronnière de Glaxo-Smithkline à Rixensart est de 27 nids occupés (contre 29 en 2007 et 20 en 2006), dont 5 nids avec au minimum 2 pulli et 1 nid avec 3 pulli. Observé ailleurs soit isolé soit à raison de 2-3 ex. : Genappe, Braine-l'Alleud, Rosières, Court-Saint-Etienne, Chaumont-Gistoux, Rixensart (près du Coucou), Gentissart, Bois de Lauzelle, Rosières.

Héron pourpré (*Ardea purpurea*) : 1 ex. le 22/04 à Sart-Dames-Avelines.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : 1 ex. en vol vers le nord-ouest le 27/04 au moulin de Chevlipont à Court-Saint-Etienne.



Photo : Dimitri Crickillon (Cigogne noire, Cigogne blanche)

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : 5 ex. à Basse-Wavre le 19/03, 11 ex. à Nivelles le 25/03 et 1 ex. observé les 22 et 23/04 au Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Mont-Saint-Guibert.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : seulement 3 mentions : 2 ex. à Nysdam le 16/03, 3 ex. dont 1 au nid à Braine-l'Alleud (7 Fontaines) le 31/03 et 1 ex. le 11/05 à Gentissart.

Oie à tête barrée (*Anser indicus*) : 2 ex. le 09/03 à Grez-Doiceau.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : 13 mentions sur la période. Le plus grand groupe est noté le 09/03 à Grez-Doiceau avec 57 ex. Ailleurs : 18 ex. le 15/05 à Rixensart (près du Coucou) ; 15 ex. à Nysdam le 16/03 ; 11 ex. à Braine-l'Alleud (7 Fontaines) le 31/03 et 10 ex. à Fauquez le 21/04. Observée également à Genappe (2 ex. le 23/03 et le 29/04 aux décanteurs), Gentissart (8 ex. le 11/05), au Bois de Lauzelle (4 ex. le 17/05). Deux individus nicheurs à Court-Saint-Etienne le 26/04 ; 1 nid est couvé aux décanteurs de Genappe durant tout le mois de mai.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : 4 ex. le 24/05 sur l'étang de Pécrot.

Bernache cravant* (*Branta bernicla bernicla*) : observation exceptionnelle d'un ex. le 14/03 à la sablière de Mont-Saint-Guibert. (* Espèce soumise à homologation en dehors de la Région flamande).



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Ouette d'Egypte (*Apolochen aegyptiacus*) : est la plus abondante espèce d'Anatidé exotique après la Bernache du Canada. Un grand groupe de 30 ex. le 13/03 à Rixensart (près du Coucou). Ailleurs des mentions de 1 à 6 ex. à Grez-Doiceau, Genappe, Nysdam, Braine-l'Alleud, Mont-Saint-Guibert (sablière), Chaumont-Gistoux, Gentissart, Louvain-la-Neuve (Bois de Lauzelle) et Court-Saint-Etienne.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : observé durant toute la période, avec des groupes atteignant 30 ex. à Gastuche (22/03 et 04/04). De 2 à 7 ex. aux décanteurs de Genappe durant toute la période concernée. Deux ex. à Nysdam le 16/03 et 1 ex. à la sablière de Mont-Saint-Guibert le 07/05.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : 2 ex. à La Hulpe (Nysdam) le 16/03. Un couple le 31/03 à Braine-l'Alleud (7 Fontaines). Sept ex. (6 mâles et 1 femelle) le 27/05 à Rosières.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : une seule mention de 3 ex. (1 mâle et 2 femelles) aux décanteurs de Genappe le 14/03.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : est observé durant toute la période en petits nombres. La majorité des observations ont été faites aux décanteurs de Genappe (de 2 à 9 ex. pendant les 3 mois de cette chronique). Observé aussi à la Hulpe (8 ex. le 16/03 au Nysdam), Gastuche (2 ex. le 22/03, 5 ex. le 26/03), Chaumont-Gistoux (2 ex. le 12/04), Nil-Saint-Martin (1 couple le 22/04) et Nethen (2 ex. le 24/05).

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : elle est toujours présente en grand nombre aux décanteurs de Genappe durant tout le mois de mars : environ une cinquantaine d'individus et jusqu'à 75 ex. le 15/03. Début avril, on y dénombre encore une quarantaine d'individus. Mais elle est de moins en moins présente et à partir de la dernière décade d'avril, on n'y rencontre plus que de 1 à 4 exemplaires. Ailleurs, les plus grands groupes sont observés à Gastuche le 26/03 (45 ex.) et le 04/04 (20 ex.), 3 ex. à Nysdam le 16/03, 5 ex. et 3 ex. à Rosières le 14/04 et le 29/05.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : est renseigné dans la majorité des zones humides du Brabant wallon, en nombres variables (de 2 à 170 ex.). Ces 170 ex. sont observés au Nysdam à la Hulpe le 16/03. Le colvert est toujours bien présent aux décanteurs de Genappe (68 ex. le 08/03, 45 ex. le 10/04 et 50 ex. le 18/05). Le bilan de la nidification sur ce site au 31/05 est de 7 nichées pour un minimum de 34 pulli; la première nichée y étant notée le 19/04.

Canard des Bahamas (*Anas bahamensis*) : un ex. de forme leucique appartenant à cette espèce exotique est noté à plusieurs reprises à la mi-avril aux décanteurs de Genappe.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : est observée à plusieurs reprises du 06 au 11/04 dans une prairie inondée à Nil-Saint-Martin (1 couple). Deux mentions d'un oiseau mâle les 19 et 26/04 aux décanteurs de Genappe. Un couple du 10 au 17/05 dans le site de retenue d'eau de Nodebais © IRScNB.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : est présent durant toute la période aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 113 ex. le 29/03, le nombre d'oiseaux observés variant d'un seul à cette valeur maximum. En général, la majorité des observations concernent des groupes d'une dizaine d'individus. Ailleurs, est observé uniquement à Gastuche le 22/03 (7 ex.), le 26/03 (13 ex.) et le 04/04 (+/- 20 ex.).

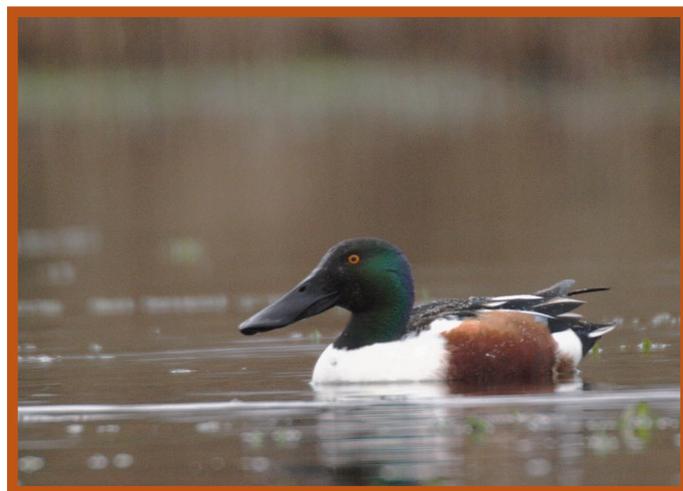


Photo : Amaury Bertels

Nette rousse (*Netta rufina*) : 1 mâle est présent aux décanteurs de Genappe du 23/04 au 07/05.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : est présent aux décanteurs de Genappe durant toute la période couverte par cette chronique, avec un maximum de 21 ex. le 02/03 et encore 2 ex. le 31/05. Il ne semble pas y avoir de lien entre le nombre d'oiseaux observés et la date, contrairement à ce qui est constaté pour d'autres espèces comme la Sarcelle d'hiver et le Fuligule morillon. Les autres sites où ce canard est observé en groupes d'au moins 10 ex. sont Nysdam, Gastuche (avec un maximum de 30 ex. le 22/03), Rosières et Pécrot. Est également noté à Gentissart et Rixensart (prés du Coucou). A mentionner, une observation insolite d'un couple dans une prairie inondée à Nil-Saint-Martin le 09/04.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : ce canard plongeur est généralement présent en plus grands nombres que l'espèce précédente sur les mêmes sites. On note jusqu'à 87 ex. (48 mâles et 39 femelles) aux décanteurs de Genappe le 23/04. En mai la taille des groupes sur ce même site semble diminuer avec un maximum de 42 ex. le 23/05. En mars, le maximum est de 65 ex. le 15/03. Les autres sites où l'espèce est observée en groupes d'au moins 20 ex. sont Nysdam (36 ex. le 16/03) et Gastuche (24 ex. le 26/03). Ailleurs, le morillon est renseigné à Rosières (6 ex. le 8/04, 4 ex. le 29/04, 10 ex. le 24/05), Chaumont-Gistoux (4 ex. le 12/04), Gentissart (6 ex. le 11/05), Rixensart (6 ex. le 15/05 sur les prés du Coucou), Pécrot (10 ex. le 24/05) et Corroy-le-Grand (2 ex. le 30/05).



Photo : Hervé Paques

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : première mention de retour au nid le 09/05 à Longueville. Elle est observée ensuite le 18/05 à Grez-Doiceau et le 24/05 à Bonlez et Grez-Doiceau (5 ex. !) à nouveau.

Milan noir (*Milvus migrans*) : le passage migratoire débute le 01/04 au CET de Mont-Saint-Guibert où l'espèce sera encore observée le 08/04, les 21 (2 ou 3 ex. différents cerclant toute la journée), 22 et 28/04. Les autres mentions concernent 1 ex. le 13/04 en vol vers le nord à Chaumont-Gistoux, 1 ex. volant également vers le nord le 14/04 à Rixensart, 2 ex. aux décanteurs de Genappe le 23/04, 1 ex. à Court-Saint-Etienne le 29/04 et 1 ex. dans la sablière de Mont-Saint-Guibert le 02/05.

Milan royal (*Milvus milvus*) : comme le Milan noir, le Milan royal est observé pour la première fois le 01/04 (2 ex. à Louvain-la-Neuve cerclant en direction du nord-est). Les autres observations concernent chaque fois un individu : le 08/04 à Sart-Risbart, le 13/04 à Thorembais-Saint-Trond (houspillé par deux vanneaux), le 24/04 à Longueville (réserve naturelle de Champtaine), les 30/04, 01 et 27/05 dans la sablière de Mont-Saint-Guibert, les 05 et 06/05 au CET de Mont-Saint-Guibert, le 13/05 à Mont-Saint-Guibert.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : la première observation printanière est faite à l'étang de Gastuche (2 femelles volant vers le nord le 26/03). Un ex. est ensuite vu le 08/04 à Chaumont-Gistoux (mâle adulte), le 13/04 (femelle/juvenile) aux décanteurs de Genappe, les 24, 27 et 31/05 à Ramillies-Offus (femelle de deuxième année), et le 25/05 à Fauquez (femelle).

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : pas moins de 35 mentions (dont 10 à Ramillies-Offus) au cours de ces trois mois ! Il s'agit chaque fois d'un ex., sauf le 04/03 aux décanteurs de Genappe (2 ex. : un mâle et une femelle/juvenile). Lorsque le sexe est mentionné, les oiseaux signalés sont des femelles/juveniles à concurrence de 65% et des mâles à concurrence de 35%. Outre Ramillies-Offus, les sites où l'espèce est observée plus d'une fois sont : les décanteurs de Genappe (8 mentions), Chaumont-Gistoux (4 mentions) et Glabais (2 mentions).



Photo : Pierre Melon

Busard cendré (*Circus pygargus*) : les premières observations sont faites fin avril : le 25 à Ramillies-Offus (un mâle adulte posé), les 26 (2 ex.) et 28/04 à Saint-Jean-Geest. Ensuite, d'autres observations sont étalées au cours du mois de mai : 2 femelles cerclant à proximité du site de nidification de 2007 le 02/05 à Jandrenouille, les 09, 10 (chaque fois une femelle) et 13/05 (un mâle) à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et le 17/05 à Beauvechain (une femelle).



Photo : Pierre Melon

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : seulement 3 observations de ce rapace toujours très discret : 1 femelle le 09/05 à La Hulpe, 1 femelle le 12/05 à Jodoigne et 1 ex. le 30/05 à Chaumont-Gistoux. Oiseaux bagués durant la période : 3 pulli (3 femelles) le 16/05 à La Hulpe, 3 pulli (2 mâles, 1 femelle) le 25/05 à Villers-la-Ville et 3 pulli (2 mâles, 1 femelle) le 29/05 à Bonlez © IRScNB.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : très peu mentionné (seulement 12 observations sont communiquées) : 5 mentions en mars et avril et seulement 2 mentions en mai (le 02/05 à Chaumont-Gistoux et le 09/05 à La Hulpe). Il s'agit toujours d'oiseaux isolés, sauf 3 ex. observés au lac de Louvain-la-Neuve le 15/04, ainsi qu'une femelle et un mâle volant ensemble aux décanseurs de Genappe le 02/03.

Buse variable (*Buteo buteo*) : parmi les observations rapportées de manière régulière au cours des trois mois, notons 3 et 6 ex. les 14 et 15/03 aux décanseurs de Genappe et à nouveau 3 ex. au même endroit les 23/04 et 25/05, 4 ex. le 15/04 au lac de Louvain-la-Neuve, 3 ex. le 26/04 à Court-Saint-Etienne et 3 ex. le 02/05 dans la sablière de Mont-Saint-Guibert essayant d'attraper une Hirondelle de rivage. Le 04/03, un ex. se dispute avec un Busard Saint-Martin à Glabais. Les deux premiers poussins pour l'année 2008 sont bagués le 25/05 à Couture-Saint-Germain. A Grez-Doiceau, un pullus est retrouvé mort le 25/05 au pied d'un Pin Weymouth abattu par des bucherons © IRScNB.

Balibuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : première observation le 29/03 aux décanseurs de Genappe. Un autre exemplaire sera observé sur le même site le 13/04. Ce prestigieux rapace est encore mentionné le 20/04 à Longueville et le 24/05 à Nethen.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : parmi les différentes mentions rapportées, signalons l'occupation d'un nichoir sur un pylône le 12/03 à Glabais et un couple observé le 12/05 à Jodoigne.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : une femelle adulte est observée le 29/04 à Ramillies-Offus.



Photo : Nicolas Rasson

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : ce joli faucon, souvent discret, n'est mentionné que deux fois : 1 ex. le 17/04 à Louvain-la-Neuve et 1 ex. le 19/04 à Nil-Saint-Martin.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : en Brabant wallon, ce rapace est principalement observé dans les plaines de l'est de la province (à l'exception d'1 ex. le 15/04 au lac de Louvain-la-Neuve) : les 01, 14 et 22/04 à Ramillies-Offus, le 19/04 à Nil-Saint-Martin, le 22/04 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et le 29/04 à Noduwez.

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : seulement deux mentions : 5 ex. le 26/04 et 7 ex. le 31/05 à Court-Saint-Etienne observés au cours d'une chaîne de points d'écoute.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : 3 mentions : 2 ex. le 02/05 à Perwez, 2 ex. le 04/05 à Ramillies (plaine de Boneffe nord) et 2 ex. le 31.05 à Cérux-Mousty.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : à noter respectivement 9 et 8 « chanteurs » les 26/04 et 31/05 à l'occasion d'une chaîne de points d'écoute à Court-Saint-Etienne.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : peu de mentions de l'espèce durant cette période. Le Râle d'eau est contacté le 09/03 à Grez-Doiceau, ainsi que les 26/04 et 17/05 à Genappe, en deux endroits différents des décanteurs. Présence quotidienne dans le bassin d'orage de Nodebais © IRScNB.



Photo : Michel d'Oultremont

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : la Gallinule poule d'eau n'est pas systématiquement mentionnée par les observateurs étant donné qu'elle est relativement commune. Néanmoins, elle n'est généralement pas observée en grands nombres. Sur les décanteurs de Genappe, où elle est régulièrement mentionnée, 15 ex. sont comptabilisés le 18/05. Elle est encore signalée dans les prés du Coucou ainsi qu'à la réserve du Confluent à Rixensart, au Nysdam à la Hulpe, aux 7 Fontaines à Braine-l'Alleud, dans les marais de Rosières ainsi qu'à la réserve de Gentissart.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : malgré la saison de nidification qui s'annonce, un rassemblement de foulques est encore mentionné à l'étang du Gris-Moulin à la Hulpe (70 ex. le 16/03). 53 ex. et 43 ex. sont dispersés sur les décanteurs de Genappe le 15/03 et le 10/04 respectivement. Des nombres plus faibles sont observés aux marais de Rosières, dans les Prés du Coucou à Rixensart, aux étangs des 7 Fontaines à Braine-l'Alleud, à la réserve de Gentissart et au Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, mais cette espèce plutôt commune n'est pas toujours mentionnée par les observateurs. La foulque niche aux décanteurs de Genappe (bilan au 31/05 : 4 nichées au total pour un minimum de 9 pulli ; première nichée le 16/05), dans le Bois de Lauzelle (nourrissage de jeunes le 17/05, 2 couples avec jeunes le 25/05) et à Rosières (3 pulli le 27/05 dans le marais).

Grue cendrée (*Grus grus*) : cette espèce dont la migration passe rarement inaperçue est peu souvent mentionnée en Brabant wallon. Un groupe de 33 ex. est cependant observé en migration pré-nuptiale le 15/03 à Braine-le-Château.

Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) : un oiseau est observé dès le 05/04 dans le zoning industriel de Nivelles sur un site où l'espèce nicha en 2007. Il est encore mentionné le 03/05. Espérons que notre prochaine chronique annoncera une heureuse nouvelle pour cette espèce nicheuse très rare en Wallonie ... Signalons également 1 ex. en vol vers le sud le 30/05 à Chaumont-Gistoux.

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : des migrateurs pré-nuptiaux sont signalés sur deux sites : la sablière de Mont-St-Guibert avec 1 ex. le 10/04, 1 ex. le 02/05 et 2 ex. le 23/05, et les décanteurs de Genappe avec des contacts auditifs de l'espèce les 12 et 19/04 ainsi que le 03/05.

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : un Grand Gravelot est observé en halte dans un champ de jeunes betteraves « humide » le 19/05 dans la plaine de Ramillies-Offus.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : la migration pré-nuptiale se poursuit logiquement jusqu'en deuxième décennie de mars. Elle n'est cependant détectée que sur un seul site : la plaine de Ramillies-Offus qui semble être très intéressante pour l'espèce dans notre région (cf. Bruant Wallon n°1) : 60 ex. en halte avec des vanneaux le 02/03, 20 ex. en migration active vers le nord-est le 05/03 et 8 ex. dérangés par un Busard Saint-Martin le 19/03. Un dernier migrateur tardif est observé en plumage nuptial le 22/04 sur une prairie inondée à Nil-Saint-Martin.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.

Merci d'avance pour votre collaboration !

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : la période concernée par cette chronique coïncide avec la période de nidification de l'espèce, et de fait, l'entièreté des données y fait référence. Alors que les premières parades sont déjà mentionnées fin février, des oiseaux occupés à couvrir sont observés à partir du 23/03 à Waterloo et les premiers poussins sont signalés le 19/04 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Quelques densités nous sont également parvenues : 3 couples à Grez-Doiceau, 11 cantons à Court-Saint-Etienne sur 4 chaînes de points d'écoute et 2 cantons aux décanseurs de Genappe.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : une seule donnée reçue : 2 mâles sont observés le 26/03 à l'étang de Gastuche.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : en cette période de fin d'hivernage et de migration pour l'espèce, des individus sont observés principalement aux décanseurs de Genappe où de 1 à 5 ex. sont mentionnés jusqu'au 26/04. Est également signalée à l'étang de Gastuche le 26/03 (5 ex.) et à Sart-Dames-Avelines le 17/04 (2 ex.).

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : seulement deux données d'oiseaux isolés : 1 ex. dans une peupleraie le 19/03 à Dion-Valmont et 1 ex. dans le bois de Beusart à Grez-Doiceau le 19/05. Cette dernière observation se rapporte sans doute à un canton de nidification.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : un individu de cette charmante espèce stationne aux abords d'une prairie inondée à Nil-Saint-Martin du 08 au 10/04.



Photo : Jean-Sébastien Rousseau-Piot

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : les décanseurs de Genappe nous fournissent les 3 seules données de l'espèce pour cette chronique : 1 migrateur actif le 26/04 et 1 ex. en plumage nuptial les 27 et 29/04.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : encore une fois, les décanseurs de Genappe fournissent la majorité des données : 1 ex. les 10, 12, 26 et 27/04 et 2 migrateurs actifs volant vers le nord le 24/05. Ailleurs, 1 ex. est observé à Tourinnes-St-Lambert le 18/03 et 3 ex. sont présents sur une prairie inondée à Nil-Saint-Vincent le 11/04.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : la migration pré-nuptiale débute le 29/04 et se déroule durant l'entièreté du mois de mai. Elle concerne 3 sites. Les décanseurs de Genappe détiennent encore une fois la palme avec des oiseaux isolés observés les 29/04, 16/05 et 22/05. La sablière de Mont-Saint-Guibert n'est pas en reste puisque 2 ex. sont signalés le 09/05 et 1 autre le 27/05 sur ce qui reste de vasière (90% de sa superficie est alors asséchée). Terminons avec 1 oiseau isolé en halte dans un champ de jeunes betteraves « humide » dans la plaine de Ramillies-Offus le 20/05.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : l'espèce est observée durant toute la période traitée dans cette chronique. Des culblancs sont renseignés sur 7 sites : de 1 à 3 ex. à Genappe (décanseurs) durant toute la période mais un maximum de 5 individus le 03/04 ; 2 ex. à l'étang de Gastuche les 26/03 et 04/04 ; 2 ex. à Rosières (Grand Cortil et marais) les 08 et 14/04 ; 1 ex. le 09/04 (présent depuis 15 jours), ainsi que les 21 et 22/04, à la sablière de Mont-Saint-Guibert ; 1 ex. le 11/04 sur une prairie inondée à Nil-Saint-Vincent ; 1 ex. le 12/04 à Bonlez ; et 1 ex. le 22/04 à Nil-Saint-Martin.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : tout comme le culblanc, l'espèce est observée durant toute la période mais seulement sur 3 sites ! Comme pour tous les limicoles, c'est le site des décanseurs de Genappe qui concentre la majorité des données : de 1 à 4 ex. durant toute la période et maximum 10 individus le 18/05. Ailleurs, 1 ex. le 15/04 et 2 ex. le 28/04 à la sablière de Mont-Saint-Guibert, 1 ex. le 29/04 à Rosières (marais).

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : hormis 5 ex. à la réserve naturelle provinciale de Gentissart le 11/05, toutes les observations renseignées proviennent des décanseurs de Genappe où l'espèce est mentionnée durant toute la période et dont voici les maxima : 50 ex. début mars, 1 couple paradant le 30/03, 19 ex. le 10/04 et 11 ex. le 16/05.

Goéland cendré (*Larus canus*) : seules 2 données concernant des adultes isolés nous sont parvenues : 1 ex. le 09/03 à Grez-Doiceau et 1 ex. le 24/04 aux décanseurs de Genappe.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : la donnée la plus intéressante provient de la décharge de Mont-Saint-Guibert où pas moins de 20 adultes sont observés le 04/03, période de pleine migration de l'espèce vers ses sites de nidification. Ailleurs, des individus isolés sont notés les 02/03 et 23/05 aux décanseurs de Genappe et le 24/05 à Court-Saint-Etienne.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : une seule donnée disponible pour la période traitée : 2 individus de 1er été sont présents le 23/05 aux décanteurs de Genappe.

Goéland leucophée (*Larus michaellis*) : 1 ex. de 1er été est renseigné le 16/05 aux décanteurs de Genappe.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : une bonne dizaine de mentions pour la période, dans différents lieux : décanteurs de Genappe, sablière de Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne, Jodoigne et Genval. Le premier chanteur est noté le 15/03 aux décanteurs de Genappe et il y aura encore 5 mentions d'1 ou 2 chanteurs sur ce site. Un chanteur est entendu à Court-Saint-Etienne lors des deux passages d'une chaîne de points d'écoute. Un couple est observé au mois de mai au Carpu à Rixensart où l'espèce est signalée nicheuse. Le 19/03, les premiers poussins âgés d'une douzaine de jours sont bagués à La Hulpe © IRScNB.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : seulement 4 mentions pour cette espèce trop peu signalée. De nombreux passages de groupes de 15 à 20 ex. sont notés le 20/04 aux décanteurs de Genappe. Ensuite, fin avril et fin mai, 10, 13 et 23 chanteurs sont signalés à Court-Saint-Etienne lors de 2 chaînes de points d'écoute.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : uniquement signalée lors des chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne, avec 1, 2 et 5 chanteurs. Ce qui ne signifie pas qu'elle était absente ailleurs...

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : un chanteur de cette espèce rare dans la province est signalé le 03/05 au CET de Mont-Saint-Guibert. Un individu mâle est bagué le 18/05 sur le même site © IRScNB. Egalement un chanteur rue du Chabut à Hamme-Mille le 15/05 © IRScNB.

Perruche à collier (*Psittacula krameri*) : elle est renseignée à une dizaine d'endroits, généralement en petits groupes de 2 ou 3 ex., surtout au centre de la province (à Limelette, Ottignies, Rixensart, Court-Saint-Etienne et Lillois-Witterzée). Des groupes de 4 et 10 ex. sont notés aux 7 Fontaines à Braine-l'Alleud où la présence de l'espèce était déjà connue et un groupe de 5 ex. est observé en soirée à Hamme-Mille volant en direction de la forêt de Meerdael. Plusieurs couples sont signalés au Carpu à Genval, nichant dans les saules en bordure de la Lasne.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : seulement 6 mentions. Le premier chanteur est entendu le 20/04 à Genappe. Quatre autres chanteurs sont signalés dans le courant du mois de mai, respectivement à Dion-Valmont, Nethen, aux décanteurs de Genappe et à la réserve naturelle domaniale du Grand Brou (Nodebais/Tourinnes-la-Grosse, © IRScNB). De nouveau à Nethen, un oiseau est observé le 27/05. A noter qu'aucun chanteur n'a été contacté cette année à Court-Saint-Etienne malgré le « quadrillage » de la commune par quatre chaînes de points d'écoute.



Photo : Nathalie Annoey

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : la dame blanche est entendue le 03/04 à Lathuy et observée le 29/04 à Grez-Doiceau.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : seulement 3 ex. signalés : 1 présent durant toute la période à Chastre, 1 à Piétrain le 03/04 et 1 à Ramillies le 13/04.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : une seule observation est rapportée, celle de 2 ex. s'envolant devant la voiture de l'observateur à Braine-l'Alleud le 29/02. Une femelle de deuxième année, accompagnée de deux pulli, est baguée le 04/05 dans le Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve. Ce fut le seul nichoir occupé en 2008 par la Chouette hulotte dans ce bois © IRScNB.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : un couple avec 2 pulli est observé en avril au centre de la province.



Photo : Nicolas Rasson

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : les seules mentions à nous être parvenues concernent les décanteurs de Genappe. Il s'agit d'oiseaux observés au dortoir. En mars, les nombres varient de 3 à 9 avec encore 5 ex. le 29/03. En avril et mai, il n'y a plus qu'un seul oiseau.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : deux observations d'un ex. faites sur le même site à Beauvechain le 17/05 par deux observateurs différents. Il s'agit du même oiseau. Un des observateurs précise que l'oiseau n'a pas mué et présente un plumage fortement usé. La présence de l'oiseau à cette date tardive est sûrement due à son état de faiblesse.



Photo : Vincent Rasson

Martinet noir (*Apus apus*) : début du retour du martinet le 26/04 à Limelette, Ottignies (3 ex.), Waterloo et Braine-l'Alleud (8 ex.). Le 27/04, on parle « d'arrivée en masse » à Jodoigne et Grez-Doiceau et 10 ex. sont signalés à Ottignies. Ensuite, au moins 30 ex. aux décanteurs de Genappe le 29/04, plus de 10 ex. à Braine-l'Alleud le 03/05 et 50 ex. tournant toute la journée du 29/05 au-dessus du CET de Mont-Saint-Guibert.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : une observation de 2 oiseaux sur les prés du Coucou à Rixensart le 15/03 et une dizaine d'observations d'oiseaux isolés tout au long de la période, sur la Grande Gette, à Rixensart, Braine-l'Alleud, Marbais, Sart-Dame-Avelines, Genappe, Gentissart et Rosières.

Pic vert (*Picus viridis*) : de nombreuses mentions d'1 ou 2 ex. tout au long de la période, aux décanteurs de Genappe, à La Hulpe, Limal, Gastuche, Rosières, Biez, Court-Saint-Etienne, Chaumont-Gistoux, Gentissart, Rixensart, Jodoigne, Louvain-la-Neuve et Grez-Doiceau. Dans cette dernière localité, observation singulière d'un individu se nourrissant au sommet de grands hêtres au milieu d'un bois.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : 8 mentions pour cette espèce discrète assez présente chez nous, dont 2 en mars (tambourinage à Bousval et un mâle peu farouche dans le Bois de Lauzelles à Louvain-la-Neuve), 1 en avril (1 ex. à Rixensart) et 5 en mai (3 fois 1 ex. à Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1 ex. à Gentissart et 1 autre à Rixensart).

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : nombreuses mentions pour cette espèce commune : aux décanteurs de Genappe, à Court-Saint-Etienne, Limal, Biez, Chaumont-Gistoux, Gentissart, Rixensart, Jodoigne, Louvain-la-Neuve, Grez-Doiceau et Rosières. En général, 1 seul ex. est signalé. Néanmoins, 3 ex. tambourinent le 30/03 aux décanteurs de Genappe et 3 ex. sont observés lors du premier passage d'une chaîne de points d'écoute en avril à Court-Saint-Etienne (un seul est noté lors du deuxième passage en mai). Un tiers des observations sont faites à la mangeoire et un quart mentionnent du tambourinage. Des oiseaux nourrissent leur progéniture le 17/05 dans le Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve.



Photo : Vincent Rasson

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : une seule donnée : un oiseau entendu le 25/05 dans le Bois de Lauzelles à Louvain-la-Neuve.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : deux observations fin mars, à Rixensart (Carpu) et Baisy-Thy (où l'oiseau observé tambourine). Ensuite 4 observations en avril, à Rosières, Mousty (Bois des Rêves), Biez et Mont-Saint-Guibert.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : une dizaine de mentions pour la période. Le premier chanteur est signalé le 15/03 à Genappe. Le 30/03, un observateur signale des chanteurs et des poursuites sur le plateau entre Grez-Doiceau et Beauvechain. Le 12/05, on compte 1 ex. tous les 100 mètres à Jodoigne. Un total de 12 chanteurs est comptabilisé sur les 4 chaînes de points d'écoute couvrant Court-Saint-Etienne. L'Alouette des champs est aussi entendue à Braine-l'Alleud, Waterloo et Chaumont-Gistoux.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : la première est notée le 30/03 aux décanteurs de Genappe. Il faut attendre le 13/04 pour voir les premiers retours à la colonie de la sablière de Mont-Saint-Guibert (20 ex.). Le 21/04, celle-ci compte déjà une centaine d'oiseaux. Par la suite, on y dénombre plus de 100 terriers le 28/04, 161 terriers le 2/05 (pour un minimum de 300 oiseaux), 282 terriers le 10/05, 403 terriers le 26/05 (dont les 28 terriers d'une deuxième colonie apparue entretemps) et finalement 520 terriers (nouveau record pour le site). Les 24/04 et 15/05, 15 et 40 ex. respectivement sont notés à la colonie de la carrière de Chaumont. A noter, le baguage d'un ex. le 10/05 aux décanteurs de Genappe © IRScNB.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : premières mentions aux décanteurs de Genappe avec 4 ex. et 6 ex. les 29 et 30/03 respectivement. Un ex. est vu le 31/03 à Limal. Des passages sont signalés le 30/03 sur le plateau situé entre Grez-Doiceau et Beauvechain et le 06/04 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Les premiers retours sur Mont-Saint-Guibert et Wavre sont constatés le 06/04. Des bandes de plusieurs dizaines d'oiseaux survolent les décanteurs de Genappe les 19 et 29/04. L'espèce est notée en mai à Chaumont-Gistoux, Gentissart et Jodoigne avec des groupes ne dépassant plus (sauf à Jodoigne) la dizaine d'individus. Un dortoir est découvert le 10/05 aux décanteurs de Genappe lors d'une séance de baguage.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : premières observations les 12 et 14/04 aux décanteurs de Genappe avec respectivement 6 et 3 oiseaux. Les premiers retours à la colonie de la gare d'Ottignies sont notés le 28/04 (6 ex.). Le 29/05, on compte 39 nids sous le hall extérieur de la gare. Le 07/05, 50 ex. sont signalés à la sablière de Mont-Saint-Guibert. Trois ex. sont présents le 11/05 à la réserve naturelle provinciale de Gentissart.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : de la migration active est notée le 02/03 aux décanteurs de Genappe. Un groupe de 10 ex. est observé au bord de l'eau sur les prés du Coucou à Rixensart le 13/03. En avril, 100 ex. sont signalés à Corbais, 50 à Mont-Saint-Guibert, 43 à Sart-Risbart et 3 aux décanteurs de Genappe. La dernière donnée de passage date du 22/04 avec un total de 80 ex. rencontrés dans la campagne brabançonne.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : deux mentions pour ce chanteur acrobate peu fréquemment observé dans la région : 1 ex. le 28/04 et 2 ex. le 29/04 à Court-Saint-Etienne.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia



Photo : Hervé Paques

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : encore 2 observations de cet hôte hivernal : 1 ex. à Grez-Doiceau le 09/03 et 37 ex. à l'étang de Gastuche le 26/03.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : les premiers oiseaux (2 ex.) sont notés à Corbais le 02/04. L'espèce est ensuite signalée à Sart-Risbart (1 ex. le 08/04) et Genappe (1 ex. le 13/04 aux décanteurs). Fin avril, on relève 20 ex. à Nil-Saint-Martin, 2 ex. à Mont-Saint-Guibert et 1 mâle cantonné à Court-Saint-Etienne. Quatre couples sont présents à Chaumont-Gistoux le 02/05. Vers la mi-mai, la printanière est renseignée à Chaumont (sablrière), Jodoigne, Mont-Saint-Guibert (sablrière) et Genappe (décanteurs). Un mâle transportant de la nourriture est observé à Court-Saint-Etienne le 31 mai.

Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*) : 1 ex. le 22/04 à Nil-Saint-Martin.

Bergeronnette nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : observation d'un mâle et d'une femelle parmi des Bergeronnettes printanières le 12/05 à la sablière de Mont-Saint-Guibert.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : en mars, 2 ex. sur les prés du Coucou à Rixensart et 2 autres aux 7 Fontaines à Braine-l'Alleud. Début avril, un couple à Bousval et 2 ex. à Rosières. Ensuite, entre fin avril et fin mai, encore 1 ex. observé à Fauquez, Chevlipont (moulin), Rixensart et Rosières. Durant le mois d'avril, trois nichées sont recensées sur la commune de Chaumont-Gistoux dont une, constituée de 5 pulli, qui est baguée le 27/04 © IRScNB.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : nombreuses observations, généralement de 1 ou 2 oiseaux (plus rarement 3), réparties sur l'ensemble de la période couverte : aux décanteurs de Genappe, aux 7 Fontaines à Braine-l'Alleud, à Court-Saint-Etienne, Chaumont-Gistoux, Waterloo, Limal, Gentissart, Rixensart, Jodoigne, Chevlipont (moulin), Mont-Saint-Guibert et Rosières. Petite exception par rapport au nombre: 5 ex. observés à Wavre le 30/03. Un chanteur est mentionné le 19/04 aux décanteurs de Genappe. Des oiseaux nichant dans une anfractuosité sur le mur d'une maison sont observés le 17/05 à Louvain-la-Neuve près du Bois de Lauzelle.

Bergeronnette de Yarrell (*Motacilla alba yarrellii*) : 3 observations d'1 ex. durant la période, à Sart-Dames-Avelines, Houtain-le-Val et Malèves-Sainte-Marie-Wastines (1 femelle).

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : plusieurs données de chanteurs pour cette espèce très commune, à Genappe, Biez, Chaumont-Gistoux, Gentissart, Lathuy, Grez-Doiceau et Rosières. On dénombre 75 chanteurs au total sur quatre chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : quelques observations dispersées dans la province, à Genappe, Biez, Chaumont-Gistoux, Gentissart, Lathuy, Grez-Doiceau et Rosières. A Court-Saint-Etienne, 10 chanteurs sont recensés sur quatre chaînes de points d'écoute.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : plusieurs observations de cet hôte familier de nos jardins, à Biez (5 ex. le 16/04), Gentissart, Lathuy et Grez-Doiceau. Le décompte total lors de quatre chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne donne 28 chanteurs.

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : 1 chanteur entendu le 17/04 aux décanteurs de Genappe à l'occasion du passage de printemps.

Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica cyanecula*) : le 17/05, un mâle chanteur est observé à Nodebais. Le 18/05, cet individu est marqué lors d'une séance C.E.S. (Constant Effort Site). L'oiseau est observé et/ou contrôlé jusqu'à la fin du mois. L'individu n'a plus été observé suite à une crue qui fit monter le niveau des eaux dans le bassin d'orage © IRScNB.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochrurus*) : première mention d'un chanteur le 30/03 à Jodoigne. Ensuite des observations régulières début avril à Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, Sart-Risbart (un chanteur) et Biez. Trois ex. sur une chaîne de points d'écoute le 21/04 à Fauquez. Un mâle le 02/05 à la sablière de Mont-Saint-Guibert. Encore 1 ex. sur une chaîne de points d'écoute les 27/04 et 11/05, et un chanteur le 24/05, à Court-Saint-Etienne.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : une espèce peu fréquente dans la région. Trois observations seulement : 1 ex. en halte migratoire le 17/04 aux décanteurs de Genappe ; 1 mâle chanteur vu et entendu sur le même site les 29/04 et 24/05 à Rixensart (cet oiseau apparemment célibataire n'est plus recontacté par la suite).

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : une observation le 22/04 à Nil-Saint-Martin, une autre à Court-Saint-Etienne le 26/04 ; plusieurs observations fin avril-début mai à Mont-Saint-Guibert dont 3 ex. le 07/05.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : est mentionné sur un seul site: la sablière de Chaumont-Gistoux où un couple semble se cantonner. Le mâle est encore observé le 12/05.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : plusieurs observations fin avril, à Mont-Saint-Guibert (dont 10 ex. le 28/04), Nil-Saint-Martin (1 ex. le 22/04) et Chaumont-Gistoux (1 ex. le 22/04). Plusieurs observations également en mai à Ramillies-Offus (avec un maximum de 6 ex. le 07/05), Chaumont-Gistoux (4 ex. le 02/05), Céroux (5 ex. le 11/05) et Jodoigne (1 ex. le 12/05).

Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : une observation le 02/04 à Mont-Saint-Guibert. Le 12/04 à Ramillies-Offus, un individu alarmant dans de petits saules puis se nourrissant dans la friche devant la ferme des Wayaux. Un mâle à la sablière de Chaumont le 16/04.

Merle noir (*Turdus merula*) : les observations les plus nombreuses de ce Turdidé si commun proviennent de Biez (10 ex. le 16/04) et Court-Saint-Etienne (67 chanteurs au total sur 4 chaînes de points d'écoute).

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : une observation le 09/03 à Grez-Doiceau de 24 ex., le 06/04 à Corbais de 25 individus. Et un passage assez tardif de 25 individus à Mont-Saint-Guibert le 17/04.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Turdidé bien présent tout au long de la période : un chanteur le 02/03 aux décanteurs de Genappe ; un couple le 26/03 à Limelette. Le 17/04 à Mont-Saint-Guibert, 27 oiseaux sont aperçus en passage. Un total de 26 chanteurs est comptabilisé à Court-Saint-Etienne sur quatre chaînes de points d'écoute. Chanteurs également à Grez-Doiceau, Rixensart et Rosières.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : trois groupes signalés : 50 ex. le 15/03 à Limal, 20 ex. le 23/03 aux décanteurs de Genappe et 24 ex. le 26/03 à Limelette. Encore 1 ex. observé aux décanteurs de Genappe le 19/04.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : un premier chanteur le 15/03 à Nil-Saint-Martin. L'espèce est ensuite signalée à Wavre, Corbais, Genappe et Biez (1 ou 2 ex. chaque fois). Des chanteurs sont encore entendus à Fauquez, Court-Saint-Etienne et Chaumont-Gistoux fin avril, début mai.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : une seule mention de cette espèce rare en Brabant wallon : 1 chanteur en halte migratoire le 12/04 à Waterloo.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : ce migrateur tardif dont le chant est une succession d'imitations d'autres oiseaux est entendu pour la première fois le 15/05 à Rixensart dans la prairie du Coucou. L'espèce affectionnant les massifs d'orties pour nicher, il n'est pas surprenant de la trouver en nombre dans les friches des décanteurs de Genappe (13 chanteurs le 16/05). Des verderolles sont également notées à Fauquez (5 chanteurs le 25/05), Rosières (2 chanteurs le 29/05), Court-Saint-Etienne, Gentissart, Tourinnes-Saint-Lambert et Genvall (1 seul chanteur chaque fois). Signalons la reprise aux décanteurs de Genappe le 24/05 d'un oiseau bagué à Bottelare (Flandre Orientale) le 01/09/05, et celle, le 31/05, d'un ex. bagué à Herne (Brabant flamand) le 09/08/06 © IRScNB.



Photo : Dimitri Crickillon

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : cette espèce ressemble fort à la précédente mais s'en distingue par le chant et le milieu dans lequel elle niche (roselières). Un premier chanteur est noté le 22/04 à Rosières. C'est dans la même localité, aux abords de l'étang du Grand Cortil et dans le marais voisin, que le plus grand nombre de chanteurs est signalé (10 le 29/05). Non loin de là, dans la zone humide de la réserve du Carpu à Genval, 3 oiseaux chantent jusqu'en juillet. Trois cantons sont également relevés sur le site des décanteurs de Genappe. Toujours sur ce site, un oiseau bagué le 08/08/03 à Ekeren (Anvers) est repris le 24/05 © IRScNB. Pour compléter le tableau, mentionnons la présence d'un chanteur à la réserve du Confluent à Rixensart les 11 et 27/05, à Fauquez le 25/05 (en absence de roselière !) et à Corbais le 29/05.

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : c'est à partir de la mi-mai que des chanteurs sont signalés: 1 le 17/05 en lisière du Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, 1 le 24/05 au CET de Mont-Saint-Guibert, 2 le 25/05 aux décanteurs de Genappe, 1 le 27/05 à Rosières, 1 les 29 et 30/05 à Tourinnes-Saint-Lambert. Des oiseaux cantonnés sont renseignés à Longueville (2 ex.) et Chaumont (1 ex.).

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : peut-être indicateur de l'installation de l'espèce en Brabant wallon, 1 chanteur est entendu le 21/05 à Braine-le-Château.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : la plus rare de nos fauvettes est contactée au CET de Mont-Saint-Guibert les 20/04 et 03/05, à Mellery le 02/05, à Genappe (décanteurs) le 03/05, à Jodoigne le 12/05 et à Corbais le 21/05 (un seul chanteur chaque fois).

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : une quinzaine de mentions de la grisette nous sont parvenues. Pointons en particulier les 3 premiers chanteurs entendus aux décanteurs de Genappe le 14/04 (ils sont 5 le 20/04) et les 10 chanteurs notés à Jodoigne le 12/05. Un total de 7 cantons est relevé sur quatre chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : le chant mélodieux de cette fauvette ne semble pas inspirer les observateurs qui la renseignent peu. Les 2 premiers chanteurs sont entendus le 26/04 aux décanteurs de Genappe. Les nombres les plus importants proviennent de Gentissart (3 chanteurs dans la réserve le 11/05) et Court-Saint-Etienne (7 chanteurs sur quatre chaînes de points d'écoute).

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : le premier ex. de la plus commune de nos fauvettes est signalé le 29/03 aux décanteurs de Genappe où l'on note par la suite 7 chanteurs le 12/04 et 10 chanteurs le 14/04. L'espèce est présente un peu partout dans la province et notamment à Court-Saint-Etienne où un total de 59 chanteurs est comptabilisé sur quatre chaînes de points d'écoute.



Photo : Hervé Paques

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : le retour du Pouillot siffleur en Brabant wallon est probablement l'évènement ornithologique marquant de la période couverte par les présentes chroniques. Il fait d'ailleurs l'objet d'un témoignage dans la rubrique « Cela s'est passé près de chez vous ». Les deux premiers chanteurs sont entendus le 04/05 dans la forêt de Soignes à La Hulpe. L'espèce est de nouveau contactée à La Hulpe le 09/05 (3 chanteurs), puis dans le Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve (2 chanteurs différents les 10/05 et 12/05, minimum 3 cantons relevés le 25/05) et dans le Bois de Beausart à Grez-Doiceau (3 ex. le 16/05 et 2 chanteurs le 19/05).

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : la première mention du compteur d'écus nous vient une fois de plus des décanteurs de Genappe avec 1 chanteur entendu le 02/03. Par la suite il fait résonner son « tchif tchaf tchif tchaf » à Limelette le 06/03, à Rixensart le 13/03, à Genval et Mont-Saint-Guibert le 15/03 (date classique de retour pour le site après 2 années de retour plus précoce), et à Braine-l'Alleud le 19/03. L'espèce est encore notée à Biez, Gentissart, Grez-Doiceau et Rosières. A Court-Saint-Etienne, un total de 66 chanteurs est comptabilisé sur quatre chaînes de points d'écoute (à titre indicatif, c'est le triple du nombre obtenu en 2006 sur les mêmes chaînes).



Photo : Hervé Paques

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : les premiers chanteurs se font entendre le 30/03 à Court-Saint-Etienne (individu en halte migratoire dans un jardin) et...sur le site des décanteurs de Genappe. L'espèce est encore notée par la suite aux décanteurs de Genappe (5 chanteurs le 12/04, puis 2 chanteurs cantonnés entendus jusqu'au 25/05), puis à Fauquez (1 chanteur les 21/04 et 25/05), à Court-Saint-Etienne (6 chanteurs sur une chaîne de points d'écoute le 26/04), à la décharge de Mont-Saint-Guibert (3 chanteurs le 03/05), à la réserve de Gentissart (5 chanteurs le 11/05) et à Chaumont-Gistoux (2 chanteurs le 24/05).

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : les quelques rares mentions du plus petit oiseau d'Europe proviennent toutes de Court-Saint-Etienne et elles se résument en un nombre : 10 chanteurs sont entendus sur quatre chaînes de points d'écoute.

Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapillus*) : la seule mention du mois de mars est celle d'un chanteur vu et entendu le 15 aux décanteurs de Genappe. Le triple-bandeau est contacté en avril/mai à Bonlez, Mousty (Bois des Rêves), Court-Saint-Etienne et Longueville, avec jamais plus de 2 chanteurs.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : l'espèce n'est pas abondante en Brabant wallon. Un ex. est signalé à Houtain-le-Val le 02/05. Présence de 4 couples au Nysdam le 16/05.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : en mars et avril, durant la période de nidification, ce sont des individus isolés ou en couple qui sont renseignés, à Court-Saint-Etienne et Rosières. Les premières petites bandes, probablement familiales, apparaissent en mai (5 ex. les 23 et 31/05 aux décanteurs de Genappe).

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : quelques mentions d'individus isolés ou en couple nous sont parvenues de Chaumont-Gistoux, Limelette, Biez et Grez-Doiceau.

Mésange boréale (*Parus montanus*) : l'espèce est signalée à Genappe (notamment 2 chanteurs sur le site des décanteurs le 22/03), Limal (à la mangeoire où elle est plus abondante que la nonnette), Biez et Tangissart (1 chanteur le long du Ri d'Hé les 26/04 et 31/05).

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : la plupart des mentions sont celles d'oiseaux observés à la mangeoire, notamment à Court-Saint-Etienne où 2 ex. sont notés le 12/04. L'espèce est également présente à Limal, Chaumont-Gistoux et Biez.

Mésange noire (*Parus ater*) : seulement deux mentions de la petite Mésange noire : 1 chanteur entendu le 26/04 dans une pinède près de La Roche et 2 ex. cantonnés le 11/05 à Court-Saint-Etienne.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : 7 ex. sont encore présents à la mangeoire à Court-Saint-Etienne le 01/03. Dans la même commune, 16 chanteurs au total sont contactés sur 4 chaînes de points d'écoute. Les premiers signes d'installation au nichoir sont notés à Limelette le 26/03 et Court-Saint-Etienne le 09/04. Toujours à Court-Saint-Etienne et plus précisément dans le jardin de l'auteur de ces lignes, l'année 2008 s'avère être la plus mauvaise des 10 dernières années pour la reproduction des mésanges : une seule tentative de nidification de la Mésange bleue (mentionnée ci-dessus) qui finalement échouera et aucune nidification de la Mésange charbonnière (pour la première fois depuis que des nichoirs ont été placés dans le jardin) et de la Mésange noire (qui nicha en 2007). D'autres personnes ont fait état du même constat sur la liste de discussion du forum Aves-contact. Heureusement, ce ne fut pas le cas partout comme en témoignent les observations de familles à Rixensart (réserve du Confluent) le 27/05 et Faux le 31/05.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : cette année, 62 chanteurs au total sont entendus à Court-Saint-Etienne sur quatre chaînes de points d'écoute. Vingt oiseaux sont contactés à Biez le 16/04. Une famille est observée le 31/05 à Faux.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : cet oiseau capable de descendre la tête en bas le long des troncs est signalé à Biez (4 ex.), Court-Saint-Etienne (8 cantons), Grez-Doiceau (Bois de Beusart) et Rixensart (réserve du Confluent). Un individu maçonne l'entrée de son nid (déjà occupé 2 ou 3 ans auparavant) le 22/03 à Limal.



Photo : Vincent Rasson

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : il n'est renseigné qu'à Biez (3 ex.), Court-Saint-Etienne (6 chanteurs), Chaumont-Gistoux, Lathuy et Grez-Doiceau (3 ex. dans le Bois de Beusart).

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : cette espèce rare en Brabant wallon est mentionnée à deux reprises durant la période couverte par la présente chronique: 1 ex. observé à Ottignies le 25/03 et l'hivernant de la sablière Hoslet à Chaumont-Gistoux. Celui-ci est signalé pour la dernière fois le 10/04.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : à nouveau peu de mentions de ce Corvidé pourtant fort en voix. Epinglons les 5 ex. observés aux décanteurs de Genappe le 14/04 et le même nombre d'individus relevé sur une chaîne de points d'écoute à Fauquez le 21/04.

Pie bavarde (*Pica pica*) : les informations reçues sont anecdotiques : 4 ex. contactés le 16/04 à Biez et 8 couples comptabilisés sur quatre chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : l'espèce n'est renseignée par les observateurs qu'à trois reprises, avec pour plus grand groupe les 12 ex. aperçus à la réserve de Gentissart le 11/05. Les données les plus intéressantes proviennent du baguage. Entre le 01/03 et le 31/05, 36 individus sont bagués sur le CET de Mont-Saint-Guibert (1 >I, 26 II, 9 >II). Parmi ceux-ci, 10 individus (soit 27,7 % des oiseaux bagués) présentent une plaque incubatrice indiquant qu'il s'agit d'oiseaux nicheurs profitant probablement de la décharge pour trouver de la nourriture. Ces 10 choucas sont tous dans leur deuxième année (II) indiquant donc que cette espèce est apte à se reproduire dès l'année qui suit celle de la naissance © IRScNB.

Corneille noire (*Corvus corone*) : côté observations, retenons les 100 ex. présents à Mont-Saint-Guibert le 21/04 et les 50 ex. signalés à Chaumont-Gistoux le 02/05. Entre le 01/03 et le 31/05, 85 individus sont bagués sur le CET de Mont-Saint-Guibert (9 >I, 39 II, 37 >II). Parmi ceux-ci, seules deux femelles présentent une plaque incubatrice (2,3 % des oiseaux bagués). Cette donnée, issue du baguage, semble donc indiquer que la plupart des corneilles présentes sur le CET sont des oiseaux non-nicheurs se regroupant en « club » © IRScNB.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : 9 ex. à la réserve de Gentissart le 11/05, 10 autres à Lathuy le 12/05 et l'un ou l'autre chanteur à Court-Saint-Etienne en avril et mai, c'est tout ce qu'il y a à dire sur le plan des observations. Entre le 01/03 et le 31/05, 62 individus sont bagués sur le CET de Mont-Saint-Guibert (33 >I, 29 I) © IRScNB.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : 5 mentions seulement pour ce passereau si commun il y a peu. Deux groupes importants sont notés : l'un de 20 ex. à Biez (16/04), l'autre de 12 ex. à Lathuy (16/05).

Moineau friquet (*Passer montanus*) : 3 ex. sont observés durant la période respectivement à Corbais (03/05), à Gentissart (11/05) et à Bossut-Gottechain (24/05).

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : nombreuses sont les observations de cette espèce. Un groupe très important (100 ex.) est noté en fin d'hivernage à Mont-Saint-Guibert. A Limelette, un point de nourrissage est quotidiennement fréquenté par une grosse dizaine d'oiseaux (jusqu'à 25 le 26/03). A Court-Saint-Etienne, 8 ex. à une mangeoire le 31/03. A Court-Saint-Etienne toujours, un total de 70 chanteurs est relevé sur 4 chaînes de points d'écoute.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : la dernière mention de cet oiseau hivernal est notée le 16/04 à Houtain-le-Val. Un groupe de 10 ex. est observé à Louvain-la-Neuve le 02/04. Cinq autres observations sont signalées, chaque fois d'1 ex. isolé: à Bousval (05/03), Limelette (09/03), Court-Saint-Etienne (31/03), Nil-Saint-Martin (06/04) et Ophain-Bois-Seigneur-Isaac (06/04).

Serin cini (*Serinus serinus*) : une seule mention pour la période : 2 ex. le 17/04 à Mont-Saint-Guibert.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : une seule observation en mars : 4 ex. le 06 à Limelette (mangeoire). Un groupe de 5 ex. est encore observé à Biez le 16/04. Les chaînes de points d'écoute à Court-Saint-Etienne donnent un total de 13 chanteurs.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : un beau groupe (environ 25 ex.) est encore observé les 02 et 03/03 à Genappe (décanteurs). Le 01/04, 15 ex. sont notés à Louvain-la-Neuve. Ce bel oiseau est encore vu à Genappe (1 ex. le 12/04), Braine-l'Alleud (3 ex. le 20/04), Mont-Saint-Guibert (1 ex. le 02/05) et Grez-Doiceau (4 ex. le 27/05).

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : il est quotidien à la mangeoire à Court-Saint-Etienne durant tout le mois de mars en petits groupes (entre 5 et 8 ex.). On l'observe aussi à la mangeoire à Limelette (une dizaine d'ex.) entre le 06/03 et le 26/03. Il est encore noté à Bousval (5 ex. le 05/03). Une bande de 50 ex. se pose brièvement dans un jardin de Court-Saint-Etienne le 26/03. Un groupe de 10 ex. est encore signalé le 02/04 à Ottignies. Un mâle adulte portant une bague anglaise est contrôlé le 29/03 à La Hulpe, les 13 derniers individus de la saison sont bagués le 06/04 à La Hulpe © IRScNB.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : l'observation la plus remarquable de cette espèce date du 12/04 : un groupe de 200 ex. est noté à Orp-Jauche ! Les linottes sont surtout observées en fin de période. En effet, il n'y a qu'une mention en mars : 2 ex. à Chaumont-Gistoux le 21/03 ; et quatre en avril : 11 ex. le 02/04 à Louvain-la-Neuve, des contacts avec l'espèce le 12/04 à Genappe (décanteurs), 3 ex. le 21/04 sur une chaîne de points d'écoute à Fauquez et 7 ex. le 22/04 à Mont-Saint-Guibert. Les observations sont plus nombreuses en mai : 4 ex. le 02/05 à Chaumont-Gistoux, 2 ex. le 02/05 à Mont-Saint-Guibert, 3 ex. le 11/05 à Gentissart, un beau groupe (20 ex.) le 12/05 à Mont-Saint-Guibert, et enfin, 3 chanteurs le 24/05 à Tourinnes-Saint-Lambert.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : cette espèce est notée le 04/03 à Genappe (1 ex.) et le 13/03 à La Hulpe (1 chanteur). Un couple est vu le 20/04 à Limal, 2 ex. sont cantonnés le 27/04 à Court-Saint-Etienne et 1 mâle fréquente la mangeoire le 28/04 à Rixensart. Une mention pour mai : 5 ex. le 30/05 à Fauquez.



Photo : Nathalie Annoye



Photo : Nathalie Annoye

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : cette espèce remarquable n'est notée qu'une fois durant la période : 2 ex. sont vus le 24/05 à Longueville.



Photo :Stephan Peten

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : 3 cantons et un groupe de 10 ex. sont notés le 06/04 entre Sart-Risbart, Malèves-Sainte-Marie et Orbais. On relève encore un groupe de 10 ex. le 07/04 à Tourinnes-Saint-Lambert et un autre de 40 ex. le 19/04 à Nil-Saint-Martin. Les observations suivantes concernent toutes des chanteurs : 1 à Orbais le 07/04, 2 le 14/04 à Nil-Saint-Martin, 1 le 19/04 à Nil-Saint-Martin, 1 le 12/05 à Jodoigne, 2 le 17/05 à Beauvechain, 1 le 24/05 à Nil-Saint-Vincent et 1 dernier pour la période couverte le 30/05 à Chaumont-Gistoux.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : un premier ex. est signalé aux décanteurs de Genappe le 15/03. A la fin du mois d'avril, au moins 3 cantons sont relevés sur ce site. L'espèce est aussi mentionnée à Gentissart (11/05), Rosières (2 chanteurs le 29/05) et La Hulpe (dans la réserve du Nysdam).

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : le symbole de notre revue est régulièrement observé durant toute la période. Un premier chanteur est déjà noté à Mont-Saint-Guibert le 04/03. Le 15/03, ce sont 2 ex. qui chantent à Genappe (décanteurs). Au moins 1 chanteur est présent le 19/03 à Braine-l'Alleud (ancienne sablière Forriest). Il y a 7 mentions pour le mois de mai : le 02/05 à Chaumont-Gistoux, le 11/05 à Gentissart, le 12/05 à Chaumont-Gistoux et Jodoigne, le 16/05 à Grez-Doiceau, le 18/05 à Genappe (décanteurs) et le 19/05 à Grez-Doiceau. Ce ne sont pas moins de 21 chanteurs qui sont répertoriés à Court-Saint-Etienne sur quatre chaînes de points d'écoute.

Et chez nos voisins ?

Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) est contacté du 18/05 au 22/05 (avec 2 ex. le 21/05) au Grootbroek à Sint-Agatha-Rode où 5 Cygnes de Bewick (*Cygnus columbianus*) poursuivent leur hivernage jusqu'au début du mois d'avril (dernière mention le 03/04). Un Harle piette (*Mergellus albellus*) est renseigné sur le même site le 06/04. Toujours au Grootbroek, 1 Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) est aperçu en vol nord-est le 16/05. L'une des observations les plus remarquables durant la période considérée est celle de 2 Buses pattues (*Buteo lagopus*) immatures à Merdorp (Hesbaye liégeoise) du 09/03 au 11/03, observation qui se prolonge jusqu'au 29/03 mais avec un seul oiseau cette fois. Une autre donnée intéressante en limite de Brabant wallon est cette mention de 2 Faucons Kobez (*Falco vespertinus*) à Fleurus le 22/04.

Côté limicoles, relevons notamment les 2 Echasses blanches (*Himantopus himantopus*) signalées au Grootbroek le 27/04 et 1 Bécasseau de Temminck (*Calidris temminckii*) présent à Boitsfort le 04/05.

Last but not least, 1 Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) mâle est découverte le 20/04 sur le plateau situé entre Korbeek-Dijle, Bertem et Leefdaal, non loin de Oud-Heverlee.

Remerciements

Cette chronique a été écrite grâce aux observations postées sur internet ou fournies par les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous. Nous les en remercions vivement, ainsi que l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique qui nous a permis d'inclure des données de baguage et A. Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement transmis les données encodées sur le site <http://www.observations.be>. Certaines informations de cette chronique proviennent de la rubrique « Observations Récentes » du site d'Aves (<http://www.aves.be>).

Annoye N., Bertels A., Bodart P.-Y., Brochier B., Bulteau V., Brunin C., Chiwy B., Crickillon D., d'Oultremont M., Dandois J., De Boeck B., de Wavrin H., Decruynaere E., Desmet W., Dielen V., Dumortier C., Dutoit N., Grégoire D., Guyon J., Hermand P., Heymans E., Jacob P., Jancloes P., La Spina S., Lafontaine R.-M., Leclercq L., Lefin J.-P., Mallia C., Maniquet C., Maniquet T., Marchal B., Marchal F., Mariage T., Mathieu G., Meeüs T., Moreau K., Nef B., Nysten J., Ory T., Oversteyns J., Paques H., Paulus F., Picard O., Pochet G., Poncin O., Prignon M., Rabosée D., Rasson V., Reiter A., Richir F., Rousseau-Plot J.-S., Samyn K., Scaillet J., Schmets D., Sevrin D., Taymans J., Van Cutsem M., Van Laethem P., Vandenberghe B., Vandevondele P., Vanmeerbeeck P., Verdonck F., Vilain B., Walravens M., Wyns E.

LES OISEAUX DE CHEZ NOUS

Les Bergeronnettes

Claire Huyghebaert et Vincent Rasson

Le soleil -enfin revenu en ce début avril- éclabousse le tas de fumier. Au sommet, une jolie paysanne, toute de jaune vêtue, chante son plaisir d'être de retour dans sa campagne. Cette reine de beauté est une bergeronnette. Celle-ci appartient à une famille d'oiseaux sympathiques et gracieux, les *Motacillidae* qui regroupent bergeronnettes et pipits. Dans cet article, nous vous présentons les bergeronnettes.

Elles apprécient les prairies pâturées, détail qui leur a donné leur nom : petites bergères, elles raffolent des insectes attirés par la présence du bétail. Leur longue queue toujours en mouvement leur a donné un autre nom, populaire : les hochequeues.

Trois espèces de bergeronnettes fréquentent notre région : la Bergeronnette printanière, la Bergeronnette grise et la Bergeronnette des ruisseaux.

Ces oiseaux se caractérisent par leur taille fine, leur longue queue, la finesse du bec et leurs pattes relativement longues. Leur vol est onduleux et accompagné de cris. Enfin, ces trois espèces sont insectivores et donc migratrices ou partiellement migratrices.

Si identifier les trois bergeronnettes vivant chez nous s'avère relativement facile, c'est une autre affaire de reconnaître les sous-espèces de chacune des espèces principales. En effet, il existe différentes variations géographiques : BEAMAN et MADGE, dans leur *Guide encyclopédique* distinguent 11 variations pour la Bergeronnette printanière, 6 pour la Bergeronnette grise et 5 pour la Bergeronnette des ruisseaux (variations plus légères). Les fiches techniques qui suivent détailleront les sous-espèces remarquables observées en Brabant wallon.



Photo : Jean-Sébastien Rousseau-Piot
Bergeronnette de Yarell (*Motacilla alba yarrellii*)



Photo : Michel d'Oultremont
Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*)



Photo : Nicolas Rasson
Bergeronnette citrine (*Motacilla citreola citreola*)



Photo : Pierre Melon
jeune Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*)

FICHE N°005

Bergeronnette printanière – *Motacilla flava flava*

Taille : 15-16 cm.

Poids : 16-22 g.

Longévité : jusqu'à 5 ans



Photo : Vincent Rasson

Description :

C'est la plus petite de nos bergeronnettes ; c'est aussi celle qui a la queue la plus courte. Le devant est entièrement jaune. La tête est grise, avec un sourcil blanc bien visible. Un petit trait blanc sépare la joue grise de la gorge jaune. Le manteau et le dos sont vert-brun. Les ailes sont brunâtres avec une fine bande blanche. Les pattes sont noires ainsi que le fin et long bec. La femelle et les jeunes sont moins jaunes devant (jaune très pâle jusqu'au blanc) et la tête peut tendre au brun.

Le vol est ondulé et ponctué de cris.

Chant :

En vol, le *psii* est caractéristique. Le chant est souvent émis d'un piquet, du sommet d'un arbuste ; il s'agit d'une suite de *psii* répétés.

Comportement :

La Bergeronnette printanière apprécie picorer les insectes au sol jusque sous le ventre des vaches. Elle surprend aussi les insectes en vol, perchée sur un piquet ou même en faisant du surplace le long d'un buisson. Sa longue queue, en perpétuel balancement, lui permet de garder l'équilibre. Le mâle rentre le premier, fin mars ; il fera une petite danse aérienne pour séduire sa compagne. Le nid est construit à même le sol, dans une touffe d'herbes, souvent non loin d'un point d'eau.

Quatre à six œufs seront pondus ; une deuxième nichée pouvant avoir lieu.

Les Bergeronnettes printanières préparent leur migration en petites bandes ; c'est ainsi que se créent des dortoirs en fin d'été. Elles nous quittent début septembre.

Habitat :

Familière du milieu campagnard, cette espèce affectionne aussi la proximité de l'eau. Prés, pâtures, marais, proximité de lacs et d'étangs sont les biotopes où on peut l'observer. C'est en Afrique qu'elle migre, jusqu'au sud du Sahara.

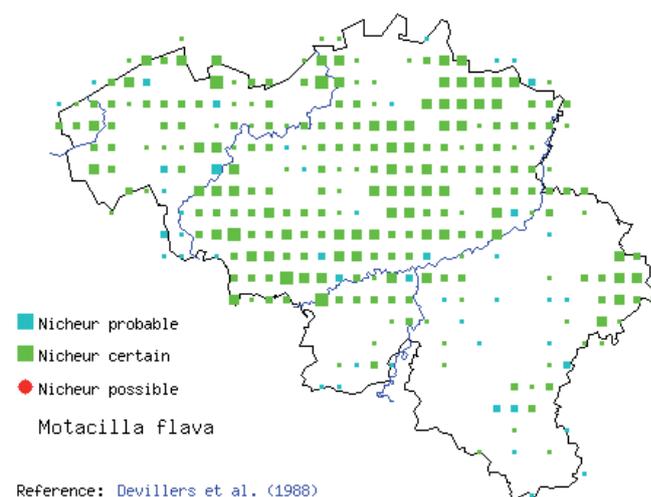
Confusion possible :

La sous-espèce nordique de la Bergeronnette citrine (*Motacilla citreola citreola*), très occasionnelle en Belgique. Elle est présente dans le nord-est de l'Europe. Seules six mentions ont été acceptées par la Commission d'homologation belge mais aucune en Brabant wallon.

Dessus gris et dessous jaune, jaunâtre ou blanc suivant le plumage. Le mâle nuptial ne peut être confondu : tête et ventre entièrement jaune-canari et bas de la nuque noir. Les femelles et les juvéniles peuvent être confondus avec la printanière.

Critères importants:

- en tous plumages sauf en plumage nuptial très usé : double barre alaire large et blanche (ou blanchâtre);
- pattern de la tête : front plus pâle que la calotte, sourcil nettement plus large que chez la printanière et s'étendant en arrière pour encadrer les parotiques.



<http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.oiseaux1.pl>
11/04/2003 - MRW/DGRNE/OFFH (M. Dufrene)

FICHE N°005 bis

Bergeronnette nordique - *Motacilla flava thunbergi*

Sous-espèces/variations géographiques : Bergeronnette flavéole - *Motacilla flava flavissima*



Photo : Vincent Leirens



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Taxonomie et nomenclature :

Sous-espèce de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, nichant sur les Iles Britanniques ainsi que, localement, depuis le nord de la France jusqu'à l'ouest des Pays-Bas; passage en Europe de l'Ouest et hivernage en Afrique de l'Ouest. Deux autres bergeronnettes de type "printanière" présentent, tout comme *flavissima*, une tête jaune ou verdâtre : la Bergeronnette à tête jaune *M. flava lutea*, qui niche dans les steppes du sud-est de la Russie européenne et au Kazakhstan, et la Bergeronnette à tête verte *M. flava taivana*, du sud-est de la Sibérie. Ces trois taxons forment ce qu'il est convenu d'appeler le "complexe *lutea*", qui a parfois été séparé en une espèce polytypique, distincte de la Bergeronnette printanière : "*Motacilla lutea*" (la Bergeronnette flavéole devenant alors "*Motacilla lutea flavissima*"). La Flavéole est parfois aussi traitée comme une espèce monotypique entièrement distincte : "*Motacilla flavissima*".

Description

Chez le mâle, au printemps, toutes les parties supérieures sont vert-jaunâtre, les parties inférieures d'un jaune vif très visible; grands sourcils jaune vif. Chez la femelle, la tête est plus olivâtre et le dessous du corps jaune pâle.

En Brabant wallon

Une seule mention dans la région a été retrouvée, en avril 2008 à Nil-Saint-Vincent.

Taxonomie et nomenclature

Sous-espèce de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, nichant de la Scandinavie au nord-ouest de l'Asie et hivernant en Afrique et en Inde. Parfois aussi traitée comme une espèce monotypique distincte : "*Motacilla thunbergi*".

Description

La Bergeronnette nordique a la calotte et la nuque gris-bleu foncé à noir (non brillant) et les parotiques gris-noirâtre, parfois la tête entièrement noir mat. Elle présente généralement des taches pectorales vertes.

En Brabant wallon

Deux observations remontent à avril et mai 2004 : 3 ex. à Dion et 6 ex. à Chaumont-Gistoux. Ensuite en mai 2008, 2 ex. ont été observés à Mont-Saint-Guibert.

Confusion possible

La Bergeronnette des Balkans (*Motacilla flava feldegg*) qui a la calotte et la nuque noir brillant et n'a pas de taches pectorales.

Nichant des Balkans à la Mer Caspienne et à l'Iran et hivernant en Afrique de l'Est, elle est très rare en Belgique. Elle est soumise à homologation sur l'ensemble du territoire belge depuis la création de la Commission d'Homologation. Seules 3 mentions sont homologuées pour la Belgique, aucune en Brabant wallon.

Au sujet de la Bergeronnette printanière et de ses sous-espèces, voir le très intéressant article d'Ornithomedia :

www.ornithomedia.com/pratique/identif/ident_art50_3.htm

FICHE N°006

Bergeronnette grise – *Motacilla alba alba*

Taille ; 18 cm
Poids ; 20-25 g.
Longévité : jusqu'à 5 ans



Photo : Vincent Rasson

Description :

Vous l'avez certainement déjà rencontrée : très commune, elle passe difficilement inaperçue avec sa face blanche, son capuchon et sa gorge noires, son ventre blanc, son manteau et son dos gris et sa longue queue noire bordée de blanc en perpétuel balancement. Chez les jeunes, la nuque (noire chez les adultes) est grise et se fond dans le noir du crâne. Le bec est fin et noir, ainsi que les pattes. Le vol, très caractéristique, est fortement ondulé et accompagné d'un cri répété.

Chant :

C'est en vol que la voix de la Bergeronnette grise est la plus remarquable. Elle émet un cri, en deux notes, très sonore : *tsi-wi*. Son chant est un gazouillis léger, émis du sol ou d'un piquet.

Comportement :

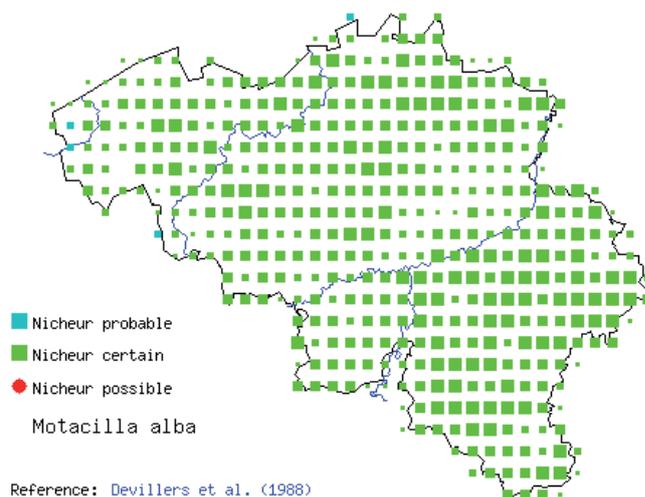
La Bergeronnette grise est la plus commune et la plus familière des bergeronnettes. Elle apprécie la présence de l'homme. Elle est toujours en recherche de petits insectes qu'elle gobe, au sol, avec délice.

Elle apprécie nicher dans des constructions humaines : ponts, murs, toits, etc, qui peuvent accueillir une coupe d'herbes. On compte 5-6 jeunes par nichée ; il n'est pas rare que cette bergeronnette fasse deux nichées.

En hiver, cette espèce se regroupe et forme des bandes parfois impressionnantes.

Habitat/répartition :

Elle fréquente presque tous les milieux, surtout s'ils sont dégagés: prairies, campagnes, villes, bords de lacs ou de mer. Nos oiseaux vont migrer vers le sud, parfois jusqu'au nord de l'Afrique. Nos régions verront arriver des oiseaux islandais, scandinaves ou britanniques.



Reference: Devillers et al. (1988)
Source: MRW/DGRNE/OFFH

<http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.oiseaux1.pl>
11/04/2003 - MRW/DGRNE/OFFH (M. Dufrière)

Sous-espèces/variétés géographiques : Bergeronnette de Yarrell – *Motacilla alba yarrellii*

Taxonomie et nomenclature

Sous-espèce de la Bergeronnette grise *M. alba*, nichant sur les Iles Britanniques ainsi que, localement, sur les côtes d'Europe continentale leur faisant face. Elle descend jusqu'au Maroc en hiver. Parfois aussi traitée comme une espèce monotypique distincte : "*Motacilla yarrellii*".

Description

La Bergeronnette de Yarrell a le même pattern de la tête que la race type mais elle est plus sombre. Le mâle adulte en plumage nuptial a le dos noir pur et les femelles ainsi que le mâle juvénile ont le dos gris foncé souvent tacheté, le croupion noir et les flancs gris-olivâtre foncé. Les plumages internuptial et juvénile sont un peu moins foncés sur le dos.

En Brabant wallon

La Bergeronnette de Yarrell est régulièrement observée chez nous, généralement dans des groupes de Bergeronnettes grises. En 2008, 3 observations ont été signalées, 1 ex. à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et 1 ex. à Sart-Dames-Avelines en avril et 1 ex. à Houtain-le-Val en mai.

FICHE N°007

Bergeronnette des ruisseaux – *Motacilla cinerea*

Taille : 18-19 cm.
Envergure : 29 cm.
Poids : 15-23 g.
Longévité : jusqu'à 3 ans



Photo : Vincent Rasson

Description :

Par rapport aux autres bergeronnettes, la Bergeronnette des ruisseaux semble plus grande et plus trapue car elle a la queue nettement plus longue, la poitrine plus large et les pattes plus courtes. Celles-ci sont brun-rosé et non noires comme chez les autres bergeronnettes. En vol, elle présente une large barre alaire blanche qui ne se voit pas quand elle est posée.

En tous plumages, le dessus est gris, les sous-caudales jaunes et le croupion jaune-verdâtre vif. Le mâle adulte a le dessous du corps totalement jaune vif, ce qui peut entraîner une confusion avec la Bergeronnette printanière. Il a une bavette noire, parfois peu apparente, qui disparaît après la nidification. La femelle nuptiale a la gorge blanche mais elle peut présenter une bavette grisâtre pouvant aller jusqu'au noir comme chez le mâle. Le dessous du corps de la femelle et du jeune est jaune pâle à blanc chamois.

Chant :

Le cri de vol dissyllabique ressemble à celui de la Bergeronnette grise mais il est plus dur, clair et aigu. En cas d'inquiétude, elle y mêle un "suyit" répété. Le chant est une série de motifs fins, trillés et très mélodieux, entrecoupés de cris tremblés. Il est généralement émis d'un perchoir ou d'un rocher mais parfois en vol papillonnant au-dessus des cours d'eau.

Comportement :

Comme les autres bergeronnettes, elle a un vol très onduleux et elle hoche sans cesse la queue mais, vu la longueur de celle-ci, elle balance également l'arrière du corps.

Elle se nourrit principalement d'insectes aquatiques et de leurs larves ainsi que de nombreux petits invertébrés aquatiques, parfois aussi de poissons ou de petits batraciens. Elle parcourt des rochers ou des rives graveleuses, ou déambule près des bassins, capturant ses proies au sol et au bord de l'eau.

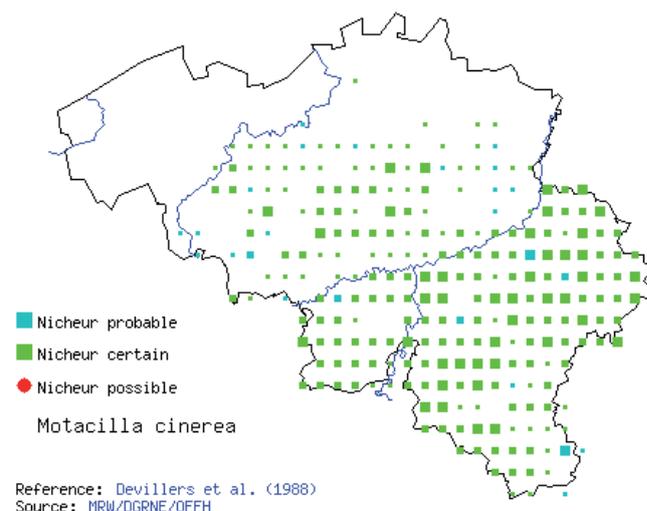
Migratrice partielle, elle peut hiverner en Europe occidentale, près de l'eau, même en ville. Nos populations migratrices hivernent en Méditerranée et en Afrique du Nord. Les oiseaux que l'on peut voir chez nous en hiver sont donc soit des sédentaires, soit des migrants venant du Nord.

La Bergeronnette des ruisseaux revient normalement en ses lieux de reproduction au mois d'avril, mais parfois, elle est déjà là en mars. En avril, on peut déjà découvrir son nid en forme de tasse dans une fissure de rocher, à flanc de carrière, dans un trou de mur près de l'eau, etc. Son nid est composé de tiges, d'herbes, de mousse, de racines et garni d'un fin tissage de fibres végétales, de poils, de crin. Elle mènera souvent deux couvées de 4 à 6 oeufs par saison, parfois même trois. Les jeunes sont nourris de minuscules animaux aquatiques. Le mâle aide à nourrir les jeunes qui s'envolent après deux semaines.

Habitat/répartition :

Niche le long de torrents ou de petits cours d'eau courante, avec des pierres bien exposées, tant en milieu boisé qu'ouvert. En dehors de la saison de nidification, elle peut se rencontrer au bord de presque tous les types de milieux aquatiques, souvent près des ponts et des habitations, et même parfois assez loin de ces milieux.

Elle est indicatrice de l'état de propreté et de préservation des cours d'eau.



<http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.oiseaux1.pl>
11/04/2003 - MRW/DGRNE/OFFH (M. Dufrene)

Conclusion

Les bergeronnettes sont de bons indicateurs de la santé de notre environnement.

Comme le Bruant proyer (voir *Bruant Wallon n°1*), la Bergeronnette printanière souffre de la culture intensive et de la perte de biotopes adéquats. La Bergeronnette des ruisseaux se porte mieux, grâce aux efforts d'assainissement de nos cours d'eau ; cependant, beaucoup reste à faire pour la voir animer nos rivières et ruisseaux. La Bergeronnette grise, plus opportuniste, se maintient mieux et reste une espèce commune en Brabant wallon.

Sources

BEAMAN M. et MADGE S., *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*.

HUME B., *Oiseaux de France et d'Europe*

JONSSON L., *Les Oiseaux d'Europe*

SVENSSON L. et al., *Le Guide ornitho*

Site web de la Commission d'Homologation belge

"Observations récentes" du site web d'AVES

Site web oiseaux.net

Site web Ornithomedia

Les sites de grand intérêt biologique du Brabant wallon

Cette rubrique a pour but de mieux faire connaître les sites semi-naturels remarquables du Brabant wallon, leurs richesses biologiques et les enjeux de leur protection.

La Sablière de Mont-Saint-Guibert :

Bruno Marchal, Julien Taymans et Thierry Maniquet

La Sablière de Mont-Saint-Guibert se situe à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bruxelles. On y exploite la couche géologique des sables du Bruxellien. L'activité d'exploitation du sable de Mont-Saint-Guibert a débuté autour de 1950 à l'emplacement de l'actuel Centre d'Enfouissement Technique (CET) et elle s'est ensuite poursuivie plus au nord-est. La sablière s'étend actuellement sur une superficie d'environ 70 hectares.



GOOGLE MAPS copyright 2009

Une activité majeure pour le Brabant Wallon...

Un million de tonnes de sable est extrait chaque année de la sablière par l'exploitant (SHANKS). La réserve de sable exploitable s'étend vers le nord-est du site jusqu'à la RN25 au nord, vers la RN4 à l'est et est bordée par un chemin de remembrement au sud. En fonction des réserves, la fin d'exploitation serait programmée pour 2012. La superficie exploitée frôlera alors les cent hectares. Une demande d'extension est toutefois en cours, pour continuer l'exploitation de la veine de sable au sud du site, vers Corbais.

La Sablière de Mont-Saint-Guibert livre plus de cinq cents clients dans un rayon d'environ deux cents kilomètres. Les secteurs d'utilisation de ces sables sont les suivants¹: travaux de béton (bâtiments, génie civil, préfabrication), travaux publics, fondation drainante des routes, tapis asphaltiques, halles de coulées dans les usines métallurgiques, bunkers de golf, pistes de manège, sculptures, etc.

Pour l'anecdote, les sculptures de sable réalisées à la côte belge sont réalisées avec du sable de Mont- Saint-Guibert. Des sculptures sur la côte française ont aussi été réalisées dans du sable venant du « Mont Saint Guibert » a relaté un quotidien français...

Le sable produit sur le site ne contient ni matières calcaires, ni matières organiques. Différentes qualités de sable sont produites par SHANKS sur le site²: sable maçon, sable béton, sable demi-rude et sable lavé. Ce dernier a une grande influence sur la biodiversité du site car il est à l'origine des bassins de décantation et de réserves d'eau claire. Cette eau, tirée de la nappe aquifère, permet de laver le sable et ainsi de le débarrasser d'une couche d'argile qui l'enrobe. Nous y reviendrons.

..... qui se diversifie.

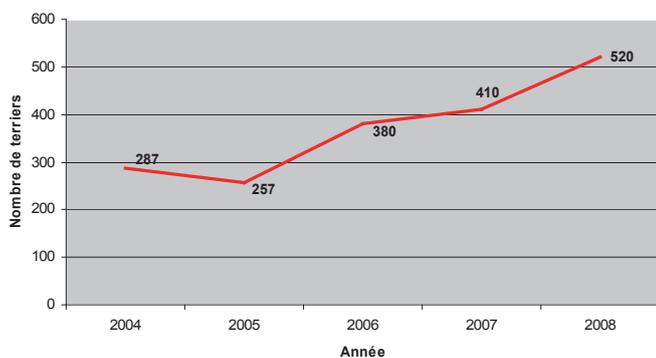
Dans la partie nord du site, le « trou » résultant de l'exploitation du sable est inscrite au PCAD³ en zone d'économie mixte. Les établissements VALOREM y valorisent des matières inertes, la société SHANKS y exploite un centre de tri et le site est aussi préconisé pour accueillir dans un proche avenir un centre de tri de l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).

Mais aussi un site majeur pour les oiseaux

La carrière : hôtel 5 ***** pour hirondelles

La sablière est surtout connue pour sa colonie d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*), actuellement en plein développement. Ainsi de 287 nids en 2004, on est passé à 520 terriers en 2008⁴, soit la colonie la plus importante en région wallonne.

Evolution du nombre de terriers d'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) de 2004 à 2008 dans la sablière de Mont-Saint-Guibert



Ces hirondelles creusent généralement leur terrier dans des falaises « fraîches » de l'exploitation. En 2008, toutefois, la colonie s'est étendue dans une autre partie du site qui n'est plus exploitée (talus de la N25).

La direction de SHANKS est parfaitement consciente de l'importance de cette colonie et son responsable technique, Monsieur Léon Jacoby, veille au bien-être de « ses protégées » depuis près de trente ans en fonction de l'avancée de l'exploitation du sable et ce, jusqu'au mois d'août, époque où, la nidification étant terminée, la colonie quitte le site.

Rappelons que les Hirondelles de rivage sont entièrement protégées par la loi et tout est fait pour les accueillir d'année en année dans cette sablière modèle.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia
Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Les « annexes » de l'hôtel

L'exploitation et le « déplacement » de la carrière ont donné naissance à la création d'autres milieux attirant chacun une avifaune diversifiée.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia
Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
Bécasseau falcinelle (*Limicola falcinellus*)

Comme on l'a évoqué ci-avant, une réserve d'eau claire d'environ d'une superficie d'environ 1,5 hectare a été réalisée il y a une dizaine d'années dans la partie « sud » du site. Cette partie du site est la plus ancienne et la plus tranquille, les activités d'exploitation n'y étant plus d'actualité. Cette vasière calme, aux berges en pente douce, nous a permis l'observation de nombreux limicoles, dont certains rares à très rares comme le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), le Bécasseau variable (*Calidris alpina*), le Bécassin à long bec (*Limnodromus scolopaceus*)*⁵ les 12 et 13 mai 2007, le Bécasseau falcinelle (*Limicola falcinellus*)*⁵ les 20 et 21 mai 2007, les Bécassines (sourdes et des marais), le Bécasseau minute (*Calidris minuta*)... ainsi que de la nidification notamment du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et du Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

S'agissant du Bécassin à long bec (*Limnodromus scolopaceus*), seules deux observations ont été homologuées à ce jour en Belgique⁶ et l'observation de Mont-Saint-Guibert constituerait la première donnée wallonne.



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia
Bécassin à long bec (*Limnodromus scolopaceus*)

Depuis 2007, toutefois, cette vasière est à sec⁷ et les saules l'envahissent progressivement. De ce fait, les observations de limicoles se sont réduites à néant.

Cette pièce d'eau est entourée d'une prairie de fauche où nichent le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), espèce en forte régression et l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)...

Cette prairie a une forme de fer à cheval et couvre entre quatre et cinq hectares. Elle est engraisnée par l'agriculteur qui la gère. Elle est cernée par un talus assez abrupt en sable stabilisé. Le haut de ce talus est replanté d'une haie.

Une clôture en treillis de deux mètres de haut, ceinture l'accès, sans qu'aucun passage n'ait été prévu pour la libre circulation notamment des mammifères.

La haie est constituée d'arbustes indigènes à quelques exceptions près.

La clôture et la haie font le tour de l'ensemble du site, c'est-à-dire environ 3,5 kilomètres de long. C'est une haie très intéressante pour notre avifaune avec présence régulière des pouillots, des fauvettes, des Hypolaïs icterines (*Hippolais icterina*) mais aussi des merles, grives, rougegorges...

Les plantations suivent l'avancée de l'exploitation, ce qui leur confère différents âges (une vingtaine d'années pour la plus ancienne partie, quelques mois pour la plus jeune).

Une deuxième pièce d'eau claire, d'environ 1,5 hectare également, existe à peu près au centre du fond de la sablière. Celle-ci a été réalimentée en poissons il y a quelques temps. Elle permet au personnel du site de venir s'adonner à la pêche. Il pourra y trouver principalement des brochets. Un brochet de quatre-vingts centimètres a été sorti au printemps 2008. Cette pièce d'eau est un « reposoir » pour les Laridés venant du Centre d'Enfouissement Technique (CET) se trouvant de l'autre côté de la rue des Trois Burettes. Les goélands et mouettes occupent par moment une belle surface de la sablière. Les talus et le fonds de carrière sont ainsi parsemés de milliers d'oiseaux.

Il est donc certain – et ce n'est pas uniquement valable pour les Laridés – qu'il y a transfert d'un site à l'autre, les oiseaux disposant globalement de 150 hectares (dont de nombreuses friches).

D'autres pièces d'eau servent de bassins de décantation, mais aux abords de ceux-ci l'activité industrielle et humaine y est omniprésente. Il n'empêche que le Foulque macroule (*Fulica atra*) et la Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) y ont niché. Peut-être aussi quelques passereaux.

Les bâtiments, les cabanes ainsi que tous les engins abandonnés permettent la nidification du Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*) depuis des décennies et aussi des mésanges, rougegorges...

C'est ainsi que par la diversité des milieux qu'il présente, ce site industriel a déjà permis l'observation de pas moins de 140 espèces⁸ espèces, en faisant de celui-ci un site majeur pour l'ornithologie brabançonne et wallonne.

Pour l'anecdote, signalons qu'un Marabout ainsi qu'un Cacatoès ont été vus dans cette carrière, il y a quelques années !

..... qui attire également d'autres espèces

Outre son intérêt ornithologique remarquable, la sablière de Mont-Saint-Guibert est également caractérisée par une entomofaune riche et diversifiée. On y observe notamment la Cicindèle hybride (*Cicindela hybrida*) en très grand nombre dans les zones sableuses du fond. Cet insecte, un coléoptère carnassier, est un véritable *Tyrannosaurus rex* dans le monde des invertébrés. En juillet 2008, pas moins de 15 espèces de papillons et 17 espèces de libellules ont été observées⁹ ! Parmi ces dernières, plusieurs espèces rares pour la région ont été observées : le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), l'Agriion nain (*Ischnura plumilio*), le Leste brun (*Sympecma fusca*), le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), le Leste sauvage (*Lestes barbarus*) et la Libellule écarlate (*Crocothemis erythraea*).

La sablière de Mont-Saint-Guibert est également un site de grand intérêt botanique. Malgré le fait que la végétation y est tout de même fortement rudéralisée, et que la plupart des surfaces et pentes sableuses ont été recouvertes de terres limoneuses, on y dénombre quelques espèces de plantes vasculaires intéressantes¹⁰. La plus remarquable d'entre elles est le Jonc des chaisiers glauque (*Schoenoplectus tabernaemontani*), une espèce de la liste rouge¹¹ au bord de l'extinction, dont des dizaines de pieds colonisent les berges des décanteurs. Lorsque les pièces d'eau s'assèchent, leur fond est colonisé par une flore des vases exondées intéressante. Le Lycopside des champs (*Anchusa arvensis*), une autre espèce de la liste rouge, a également été observé dans les friches sableuses.

Quelques espèces remarquables pour le Brabant wallon ont également été aperçues : la Fétuque des brebis (*Festuca filliformis*), le Souchet des marais (*Eleocharis palustris*), le Trèfle des champs (*Trifolium arvense*) et bien d'autres (*Linaria minor*, *Juncus bufonius*, *Carex spicata*,...).

Et l'avenir ?

On l'a dit plus haut, la colonie d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) continue actuellement à se développer. Tant que les critères nécessaires à son maintien (poursuite de l'exploitation tenant compte de la phénologie de l'espèce et absence de dérangement) seront présents, il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir.

On l'a dit plus haut, la colonie d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) continue actuellement à se développer. Tant que les critères nécessaires à son maintien (poursuite de l'exploitation tenant compte de la phénologie de l'espèce et absence de dérangement) seront présents, il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir.

Pour les autres espèces du site, l'avenir est par contre moins clair si certaines mesures ne sont pas prises ou si certaines menaces ne sont pas écartées.

Ainsi, on l'a vu, l'assèchement progressif de la plus ancienne pièce d'eau a conduit à la disparition des limicoles. Une gestion adéquate du niveau d'eau limitant le phénomène d'atterrissement permettrait de rendre à nouveau le site attractif pour ces migrateurs et de continuer à attirer différentes espèces d'insectes (libellules par exemple). Une telle gestion bénéficierait aussi aux hirondelles qui y trouvent une source de nourriture proche.

La présence de plantes protégées nécessiterait également l'adoption de mesures appropriées de nature à assurer la pérennité de leurs populations. Une information et une conscientisation de l'exploitant permettraient de réfléchir aux moyens de réaliser cet objectif.

Mais la menace la plus sérieuse réside pour l'instant dans l'existence d'un projet de création d'un circuit de sports moteurs permanent dans la partie sud du site, tel qu'il a été prévu dans le PCAD approuvé en 2004.

Outre les nuisances sonores qu'engendrerait un tel circuit pour les riverains, sa création menacerait gravement la biodiversité du site, tant par le dérangement occasionné que par la destruction des zones concernées par le passage des motos.

A l'heure où le maintien de la biodiversité est un des objectifs majeurs de la politique de l'Union européenne, il serait difficilement compréhensible qu'un tel projet voit le jour, sans que cet aspect soit pris en considération eu égard à l'intérêt biologique indéniable du site.

Natagora suit ce dossier de près et est prête à faire usage de son expertise en la matière afin de permettre une prise en compte et un développement de l'intérêt biologique de ce site brabançon dans le cadre de son aménagement futur.

1 <http://www.shanks.be/shanks/portal/presentation/shanks/brabant/sabliere>
2 <http://www.shanks.be/shanks/portal/presentation/shanks/brabant/sabliere>
3 Plan communal d'aménagement dérogatoire au plan de secteur, approuvé le 22 avril 2004 par le conseil communal de Mont-Saint-Guibert
4 257 terriers en 2005, 380 en 2006 et 410 en 2007.
5 * espèce soumise à homologation.
6 16-18 janvier 2001, Knokke (W), Het Zwin, un adulte et 23-25 septembre 2003, Brugge (W), un adulte (Rapport CH 1998-2003/2)
7 Difficile d'en trouver l'explication : avancement du front de taille qui allonge le circuit aquatique, successions d'années peu pluvieuses, rabattement de la nappe phréatique par l'exploitant, perte -peu probable- d'étanchéité,
8 163 si on tient compte également du CET tout proche.
9 Observateurs : J. Bultot, M. Garin & J. Taymans
10 Observateur : J. Taymans
11 <http://biodiversite.wallonie.be/especes/ecologie/plantes/listerouge/>

Cela s'est passé près de chez vous

Le retour du siffleur ?

Thierry Maniquet

Dimanche 25 mai 2008, 5h30 du matin ; une pluie fine tombe aux abords du Bois de Lauzelle, en face du site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Pourtant, huit personnes se sont courageusement levées pour m'accompagner pour une balade consacrée à l'éveil de la nature dans ce bois de 200ha.

Bien leur en a pris, je pense, car après quelques minutes, la pluie cesse, nous permettant de profiter pleinement du spectacle offert.

Secrètement, j'ai l'envie, au cours de cette balade, de revoir en Brabant wallon une espèce qui m'a boudé durant toute la période de l'Atlas des oiseaux nicheurs dans mon carré de Mont-Saint-Guibert, à savoir le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*).



Photo : Benoît De Boeck

C'est que cette espèce a fortement régressé ces dernières années, à l'instar d'autres espèces de milieux boisés, comme le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ou encore le Coucou gris (*Cuculus canorus*).

Pourtant, ce matin, j'ai bon espoir car malgré que je ne l'aie pas entendue lors de ma reconnaissance de la balade (faite il est vrai assez tard le soir), André Reiter qui nous accompagne ce matin, l'a en effet contactée il y a quelques jours. Les nouvelles en provenance d'autres sites montrent également un regain de présence en Brabant.

C'est donc avec ce secret espoir que nous descendons dans le fond du bois par le sentier du Cinq cent cinquantième. Dans la semi-obscurité de ce début de journée grisâtre, les chants de l'inévitable Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), du Merle noir (*Turdus merula*), de la Grive musicienne (*Turdus philomelos*), bientôt rejoints par la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) nous accompagnent.

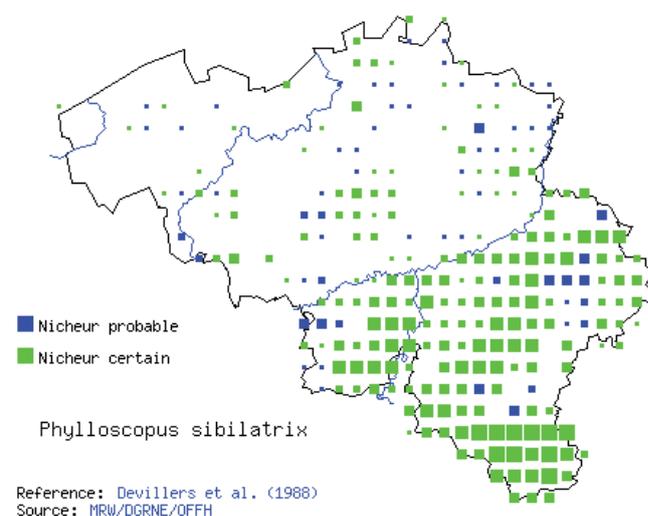
Arrivés en fond de vallée, nous empruntons le chemin de Viveroux. A notre approche, un Chevreuil (*Capreolus capreolus*) s'éclipse discrètement. Nous arrivons bientôt aux mares créées au début des années 90 par le garde forestier. Au sommet d'un arbre mort, un Pic noir (*Dryocopus martius*), le plumage mis en désordre par la pluie semble en léthargie. Le décor est planté.

Bientôt, nous entendons un psit *psitpsitpsitpsitpsitrrrrrr...* typique de notre pouillot : il est donc bien là ; ce chanteur, nous aurons toutefois du mal à le trouver dans les arbres. Ce n'est qu'après en avoir entendu un deuxième qu'un troisième individu se laissera enfin admirer, au bas du sentier du Bois Becquet, chantant à partir d'une branche basse.

Nous pourrions ainsi à loisir observer son manteau vert jaunâtre, son sourcil jaune, sa gorge et sa poitrine jaune soufre et son ventre blanc, et ce dans un milieu lui convenant parfaitement : un mélange d'arbres de futaie feuillue et de jeunes arbres provenant de régénération naturelle, offrant des perchoirs de chant suffisamment espacés pour ne pas gêner ses déplacements¹.

Si en raison de ses préférences en termes d'habitat (futaies feuillues²), l'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique³ portant sur les années 1973 à 1977 mentionnait que plus de 95% de ses effectifs nicheurs sont localisés dans la partie méridionale du pays, il a pu être assez abondant dans certains massifs forestiers du centre du pays.

Ainsi, pour la période 1980-1990, la population de la forêt de Soignes a été estimée à 100-170 chanteurs⁴.



Il est toutefois bien connu que d'importantes fluctuations de populations peuvent se produire d'une année à l'autre. Ainsi une prospection intensive en 1991 dans cette même forêt de Soignes a débouché sur le constat que la population avait chuté à presque rien⁵.

De fluctuations temporaires, c'est cependant à un véritable déclin que l'on a assisté ces dernières années. Ainsi, en 2000, la tendance wallonne de l'espèce telle qu'établie par le système par points d'écoute révélait une baisse de population de 8% par an, avec une chute catastrophique de 80% en 9 ans en région limoneuse.

Cette évolution suit malheureusement une tendance se manifestant essentiellement chez des espèces dites spécialistes, comme d'autres espèces forestières déjà citées ou des espèces de milieux agricoles.

Les causes de pareille évolution sont sans doute multiples. C. VANSTEENWEGEN et J-P JACOB⁶ ont cependant mis en évidence une ressemblance frappante entre la dynamique du Pouillot siffleur et celle du Pipit des arbres (*Anthus trivialis*). Ainsi que ces auteurs l'ont relevé, ces deux espèces hivernent en Afrique tropicale, certes en des endroits différents, mais néanmoins dans le même type de milieu (milieux arborés). Il se pourrait ainsi qu'il y ait une relation entre la diminution de ces deux espèces et des phénomènes de déforestation sur les lieux d'hivernage.

Dans un tel cas, il serait logique que les populations souffrant le plus soient celles qui occupent des zones de nidification plus clairsemées (comme celles du Brabant), et ce d'autant que la surfréquentation de certains massifs pourrait constituer un facteur négatif supplémentaire pour cette espèce nichant au sol.

Dans ce contexte, les observations du printemps 2008 resteront-elles un phénomène isolé par rapport à une tendance négative « lourde » ou seront-elles le signe d'un retournement de tendance ? Il est bien entendu beaucoup trop tôt pour le dire ; il est dès lors certain que l'on sera attentif à la situation de cet oiseau dans les années à venir.

Aussi, nous invitons chaque ornithologue à signaler toute observation de cette espèce dès le printemps prochain.

1 Pour une étude sur l'occupation spatiale de cette espèce en forêt ardennaise, voir DELAHAYE L., VANDEVYVRE X (2008)., Le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) est-il une espèce indicatrice de la qualité des forêts de feuillus ardennaise ? *Aves* 45(1) : 3-14

2 encore que dans les provinces d'Anvers et du Limbourg, ce pouillot occupe des pinèdes

3 FOUARGE J. in DEVILLERS et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique, IRSNB, Bruxelles, 1988, 294

4 RABOSEE D. et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles, 1989-1991, Aves, 1995, 160

5 ibid.

6 VANSTEENWEGEN C., JACOB, J.P., Le programme de surveillance de l'avifaune commune par "points d'écoute" en Wallonie. Analyse 1990-1998 (<http://www.aves.be/ARTICLES1.pdf>)

Ornitho de saison

Les chaînes de points d'écoute

Bernard Danhaive

Qu'est-ce que les chaînes de points d'écoute ?

Comment répondre aux questions que se posent les ornithologues en ce qui concerne l'évolution des populations d'oiseaux qui nichent dans nos régions ?

Quelles sont les espèces qui se portent bien, quelles sont celles qui se portent plutôt mal ?

Pour certaines espèces rares, la meilleure méthode est sans doute de compter ou d'estimer le nombre total de couples nicheurs, à intervalle régulier (chaque année, ou tous les 5 ans, etc.). En revanche, pour les espèces communes, les choses se compliquent. En effet comment estimer la population totale d'une espèce comme le Merle noir par exemple, à l'échelle de toute une région ? Pour mesurer l'évolution de ces populations d'oiseaux communs, il faut procéder par échantillonnage, c'est-à-dire compter à intervalles réguliers les oiseaux présents sur certains sites représentatifs, et déterminer ainsi les tendances relatives.

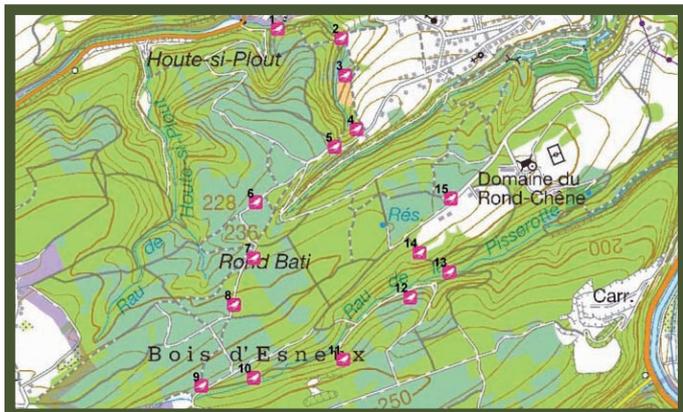
Un programme pour réaliser ce type de suivi des oiseaux communs en Wallonie a été mis en place en 1990. Il est coordonné par Aves depuis 1996 avec le soutien de la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) de la Région wallonne. Il s'agit du « suivi de l'avifaune commune par points d'écoute ».

Comment cela fonctionne-t-il en pratique ?

Le système de suivi wallon consiste en points d'observation (appelés aussi "points d'écoute" car la plupart des oiseaux sont contactés à l'oreille) de cinq minutes à répéter d'année en année dans des conditions semblables de date, heure et météo. En Wallonie, le système s'organise selon des "chaînes" de 15 points de 5 minutes réparties sur un parcours le long duquel on respecte une distance minimale entre points, de manière à éviter des doubles comptages : 250 m au moins en forêt et 400 m en zone ouverte.

A chacun des points, l'observateur dénombre toutes les espèces vues et/ou entendues et remplit la fiche d'enquête d'après les indications fournies. Le système est basé sur la détection de manifestations territoriales et sur des espèces aisément visibles. Il se focalise donc surtout sur les espèces largement répandues et aux populations assez importantes : passereaux, coucous, colombidés, pics, etc. (82 espèces au dernier bilan).

Pour la Wallonie, quelque 1.500 relevés de 5 minutes sont effectués chaque année. Ils se répartissent sur toute la saison de reproduction, de manière à contacter les différentes espèces au meilleur moment.



Source : Aves

La dernière analyse des tendances a été réalisée pour la période 1990-2005 et a été publiée dans le Bulletin Aves. Elle est aussi disponible sur www.aves.be/coa.

Une mise à jour des dernières évolutions est en cours et sera bientôt publiée.

En ce qui concerne les chiffres pour le Brabant wallon, vous trouverez tout le détail dans une prochaine édition du Bruant Wallon.

Appel aux bonnes volontés

Envie de participer ? Réaliser une chaîne de points d'écoute ne prend qu'une à deux matinées par an !

Il existe deux possibilités :

- reprendre une chaîne abandonnée. La reprise de ces chaînes est particulièrement intéressante puisqu'elle permet d'actualiser l'information sur des points pour lesquels nous ne disposons pas de données récentes et, dès lors, d'améliorer les tendances des espèces depuis le début de l'enquête. En Brabant Wallon, des chaînes ont été abandonnées à Rixensart, dans la vallée de la Dyle, à Bomal-Jauchelette, Villers-la-Ville et Cortil-Noirmont.

- créer une nouvelle chaîne près de chez soi.

Dans tous les cas, il faut impérativement prendre contact avec la coordination (thierry.kinet@aves.be ou 0496/970686) afin de recevoir toute l'information nécessaire.

Source et infos sur : http://www.aves.be/index.php?option=com_content&task=view&id=236#1227

FOCUS ASSOC' BIRDS BAY

C'est en 1978 que BIRDS BAY a reçu sa première agrégation ministérielle lui permettant d'accueillir les animaux ayant un problème.

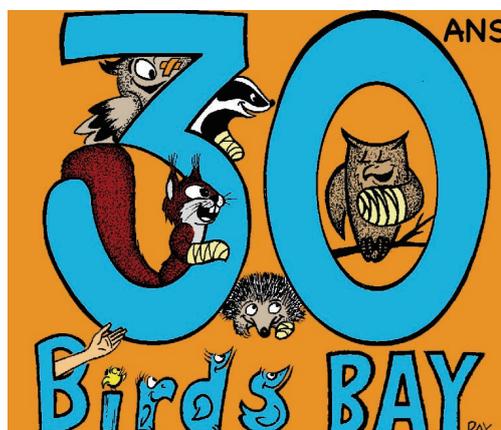
Raymond BEYS a alors dessiné le sigle du hibou à l'aile bandée et au regard triste. Ce sigle fut plus tard adopté par l'ensemble des Centres reconnus par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.



Dès l'agrégation obtenue, une première volière fut construite, puis d'autres en fonction des nécessités. La première année, 25 oiseaux furent accueillis, 39 la 2ème année, 84 la 3ème, pour en arriver actuellement à plus de 2500. L'infirmerie a bien sûr suivi l'évolution de nos infrastructures.

Depuis le 27 novembre 1997, BIRDS BAY est devenu une A.S.B.L., et a été reconnu comme C.R.E.A.V.E.S. - Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage - par le Ministère de La Région Wallonne.

2008 fut l'année des 30 ans de BIRDS BAY, anniversaire qui fut fêté de façon mémorable... 30 ans que nous accueillons avenue du Parc 50 à La Hulpe les animaux qui nous sont confiés. Nous avons pu les prendre en charge, les soigner et les relâcher en grand nombre grâce à la collaboration de nos bénévoles, que je remercie chaleureusement.



2009 sera l'année des grands changements... Pour assurer la pérennité de notre association, nous remercions chaleureusement Monsieur John Martin qui met à notre disposition des locaux situés dans ce qui était le Parc Ornithologique de Genval. Nous espérons y emménager après la période d'affluence des bébés que nous accueillerons et soignerons encore à La Hulpe, soit probablement au cours du quatrième trimestre de cette année.

Nos numéros de téléphone et notre numéro de compte ne changeront bien sûr pas. L'adresse précise sera communiquée en temps voulu. Pour nous aider lors des travaux de déménagement et d'aménagement les bras valeureux seront les bienvenus.

Nos membres qui en communiquant leurs coordonnées expriment le désir d'être informés par courriel, recevront notre feuille de contact en couleur, sous format pdf. C'est une façon de respecter la nature, en économisant le papier et en diminuant nos frais de poste.

La sensibilisation des jeunes à l'approche et au respect de la nature passe par des animations scolaires qui sont de plus en plus nombreuses.

Comme chaque année, je lance un vibrant appel à ceux d'entre vous qui seraient disposés à venir nous aider à rassasier ceux qui ont faim ! Merci d'avance de nous faire connaître vos disponibilités afin de pouvoir organiser une planification pour que cette action se déroule le mieux possible.

Vous rejoindrez ainsi la formidable équipe des bénévoles que je remercie pour leur aide efficace... C'est dans une ambiance chaleureuse que nous contribuons au bien être de nos protégés.

Merci aux personnes qui se donnent la peine de ramasser un animal blessé et nous le font parvenir ensuite. Merci de former cette grande chaîne d'aide à la faune sauvage, souvent victime directe ou indirecte de l'homme.

Jacqueline Vandervelden
Présidente

"Birds Bay" a.s.b.l.
Birdsbay@skynet.be
www.birdsbay.be

La Hulpe
Tél : 02/653.43. 69
GSM : 0495/ 311.421
0498/ 501.421

Beauvechain
Vincent Bulteau
Commune de Beauvechain
Téléphone : 010 86 83 00
Aux heures de bureau

Page conseils

Et voici le printemps qui s'annonce...

Bientôt nous recevrons de nombreux jeunes, tombés du nid, blessés par des chats et ayant impérativement besoin d'être nourris à heure et à temps. Attention aux jeunes en apparence abandonnés, souvent leurs parents ne sont pas loin et rien ne vaut ceux-ci pour les élever.

Les jeunes oiseaux trouvés à terre, s'ils ne sont pas encore bien emplumés, peuvent être pris en main et remis dans leur nid quand c'est possible, quitte à un peu renforcer ce nid s'il s'est un peu affaissé.

Nous vous donnerons au téléphone les conseils dont vous auriez éventuellement besoin avant d'amener votre protégé en lieu sûr. Il faut savoir que la détention d'un animal de notre faune sauvage n'est pas autorisée. Seul un centre de revalidation offre aux jeunes, par la présence de ses congénères et les soins adaptés qui lui seront donnés, les plus grandes chances d'assumer leur subsistance après qu'ils aient été relâchés,

Si vous aidez un faon qui a un réel problème (par exemple un faon tombé dans un ravin, coincé dans une clôture), éloignez vous au plus vite, la mère reviendra en prendre soin. S'il n'est pas en péril, il faut impérativement éviter de le toucher et s'éloigner hâtivement de l'endroit où il se trouve.

Dans le cas d'autres jeunes mammifères sauvages trouvés au sol, les mettre au chaud et contacter au plus tôt un centre de revalidation pour connaître la meilleure marche à suivre. En aucun cas ne leur donner du lait de vache.

Si vous ne pouvez les conduire directement vers un centre de revalidation, il faut savoir que les bébés merles, grives, moineaux, mésanges,... mangent 3 à 4 fois par heure, du lever au coucher du soleil.

À cet effet, on pourra leur proposer de la nourriture pour chaton ou pour chat (nourriture en boîte ou croquettes humidifiées) à laquelle on aura ajouté de la pâtée universelle ou, à défaut, du biscuit sec ou un peu de chapelure.

Après avoir bien mélangé le tout avec un peu d'eau (jamais de lait) pour en faire une pâtée homogène, on enfourne cette préparation dans le bec grand ouvert du jeune affamé à l'aide d'un bâtonnet à glace taillé à la forme du bec de l'espèce. Cette nourriture ne doit être ni semblable à de la soupe, ni trop sèche !

La nourriture étant humide, il n'est pas nécessaire de donner à boire, mais si on veut le faire quand même, il faut être prudent de ne pas envoyer l'eau dans les poumons par l'orifice respiratoire qui se trouve dans la langue. Cela arrive très fréquemment !

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon (avril – juin 2009)

Balades ornithologiques

Samedi 25 avril

La vallée de la Dyle de Pécrot à Florival

Les oiseaux au crépuscule.

RV: 19h15 devant la station d'épuration de Florival (rue de Florival à Archennes). Fin prévue vers 21h30.

Équipement conseillé: bottes, jumelles et lampe de poche

Inscriptions souhaitées au plus tard la veille.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non membres.

Contact: *Thierry Maniquet 0494/15.95.07 ou thicorhel(AT)skynet.be*

Vendredi 1er mai

Aube des oiseaux

Découverte des oiseaux chanteurs des décanteurs de Genappe. Pour un groupe de 15 personnes maximum.

RV: Le lieu et l'heure de rendez-vous seront précisés lors de l'inscription.

Équipement conseillé: bottes, jumelles et vêtements de circonstance. P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non membres.

Contact: *Philippe Hermand 0497.69.69.48*

Samedi 9 mai

La vallée de la Lasne et la Grande Bruyère à Rixensart

Quand une avifaune diversifiée côtoie une flore rare et sensible...

RV : 9h30 devant la station de pompage de Genval-Rixensart (rue de la Manteline, en face du n°27). Fin prévue vers 12h15.

Équipement conseillé: bottes, jumelles et vêtements de circonstance. P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non membres.

Contact : *Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be*

Dimanche 17 MAI

La sablière de Mont-Saint-Guibert

Quand une colonie d'hirondelles de rivage s'installe dans une sablière en exploitation...

RV : 10h30 et 14h à l'entrée de la sablière, rue des Trois Burettes, au niveau de la bretelle d'accès à la N25. Équipement conseillé: bottes, jumelles et vêtements de circonstance

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3 € pour les non membres.

Contact : *Bruno Marchal 0475/71.04.56 ou marchal.bruno(AT)scarlet.be*

Samedi 6 juin

Journée des mares : 3 activités

MATIN : les mares du Bois de Lauzelle

RV : 10h sur le parking du Bois de Lauzelle, le long de l'avenue de Lauzelle

Contact : *Thierry Maniquet 0494/15.95.07 ou thicorhel(AT)skynet.be*

APRES-MIDI : Grenouilles et Libellules au Refuge naturel de la Marache

RV : 14h30, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Gratuit.

Contact : *Christiane Percsy 02/654.18.44*

SOIR : les mares du Bois de Lauzelle

RV : 20h sur le parking du Bois de Lauzelle, le long de l'avenue de Lauzelle

Contact : *Thierry Maniquet 0494/15.95.07 ou thicorhel(AT)skynet.be*

Autres activités

Dimanche 26 avril

Stand dans le cadre des Fêtes de la Saint-Georges

Renseignements sur la nature et l'environnement, le jardinage biologique, les abeilles, l'énergie, etc. Animations pour les enfants. Ambiance de fête.

RV école communale de Grez-Doiceau (centre) - entrée par la Chaussée de Jodoigne - à partir de 10h30. Gratuit.

Contact : *Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be*

Plus d'info : <http://greztopia.be>

Vendredi, samedi, dimanche 1, 2 et 3 mai

Stand dans le cadre de la "Fête des plantes" à l'ancienne abbaye d'Aywières (Lasne, Maransart).

Jeux, renseignements, vente sur le thème du jardin naturel. De 10h à 18h.

Prix d'entrée à l'abbaye : 8€, gratuit pour les enfants.

Contact : *Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be*

Samedi 23 mai (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache.

Entretien des sentiers par fauchage, emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Gratuit.

Contact : *Christiane Percsy 02/654.18.44*

Dimanche 14 juin (1 journée)

Gestion de la réserve Darquenne (Braine-le-Château).

Ramassage du produit de fauche, coupe des chardons et massettes. Emporter gants, bottes, pique-nique et éventuellement faux et/ou faucille.

RDV à 10h sous le Pilori Grand Place de Braine-le-Château ; fin prévue vers 16h. Gratuit.

Contact : Gérard Pasteleur 0476/88.15.41 ou gerard.pasteleur(AT)village.uunet.be

Samedi 20 juin (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle de Nysdam.

Ramassage du foin et fauche de chardons, emporter gants de travail, bottes, pique-nique éventuel.

RDV à 10h00 à l'entrée du Parc Solvay, Chaussée de Bruxelles à La Hulpe. Fin des activités à votre convenance. Gratuit.

Contact : Manu Prignon 0478/56.29.55

Samedi 27 juin (1 journée)

Gestion à la réserve naturelle de St. Remy-Geest.

Débroussaillage, fauchage ; emporter bottes, gants et pique-nique. Une brève présentation du site est prévue. Gratuit.

RDV à 10h Moulin de Zetrud-Lumay, au nord de Jodoigne (autoroute Bruxelles-Liège, sortie 25).

Contact : Bernard Guévorts 010/81.22.58 ou 0496/57.73.80

Dimanche 28 juin (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu.

Débroussaillage, fauchage, emporter gants et pique-nique, bottes conseillées. Gratuit.

RDV 9h30 gare de Genval, fin prévue vers 15h30.

Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un nouvel outil a été créé par la Régionale Natagora Brabant wallon : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : compte-rendu d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>

La Régionale Natagora Brabant wallon, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature (par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin ...). Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en Groupes de Travail de la Régionale (GTR). Actuellement, plusieurs GTR existent :

- GTR Ornitho
- GTR Mammifères
- GTR Vigilance
- GTR Sensibilisation
- GTR Invasives
- GTR Jardin naturel



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : http://www.natagora.be/brabant_wallon

Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be) (en remplaçant le (AT) par @).

Un GRAND MERCI pour leurs photos à :



Photo : Bruno Marchal, ASBL Plumalia

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be) Merci d'avance.